rabiō (?), rabis, -ere: être enragé. Cf. Non. 40, 1: rabere dictum a rabie. Varro, Idem Atti quod Tetti (217): quid est? quid latras? quid rabis? quid uis tibi? — Caecilius Hypobolimaeo Rastraria (89): rabere se ait. Les formes attestées ne permettent pas de décider si le verbe est rabiō ou rabō; le participe rabentis, de Paulin de Nole (23, 234), est peu probant. Rabiēs est en faveur de rabiō (cf. speciō, speciēs), et la forme en yō est usuelle dans les verbes de ce genre; le vocalisme a dénonce un mot de type « populaire ». Germanique: v. angl. rabbian.

Formes nominales et dérivés: rabies, ei (gén. rabies dans Lucr. 4, 1083) f.: rage du chien, morbus canīnus, P. F. 339, 2; puis « rage », sens propre et figuré. Ancien (Plt.), usuel. Panroman, saul roumain. Les formes romanes remontent à un doublet rabia, attesté dans Servius, Aen. 1, 200, et dans les gloses. M. L. 6980. Irl. raibis.

rabidus; rabiōsus, M. L. 6981; rabiōsulus (Cic.); et, dans la langue médicale tardive, rabiō, -ās, cf. rabiat, λυσσᾳ, CGL II 168, 36, avec passage à la conjugaison en -ā-. Cf. aussi M. L. 6979, *rabidiāre.

On a rapproché avec vraisemblance le groupe radical de skr. rābhah « impétuosité, violence », rābhasāh « impétuoux », rābhīyān « plus impétueux », rābhīsāh « très impétueux ». Ce rapprochement obligerait à séparer skr. rābhah de la racine de rābhati, lābhati « il prend », qui a un autre sens et qui a -l- initial. Lat. rab- reposerait sur *robh-. Le rapprochement serait, comme nombre d'autres, limité au sanskrit et au latin. Ce rapprochement écarterait celui qui a été aussi proposé avec gr. λάθρος « violent, impétueux », qui supposerait en grec une dissimilation antérieure à la prothèse de voyelles devant r, laquelle est très ancienne. L'existence du présent rabiō va contre l'hypothèse d'un emprunt que le latin aurait fait d'un nom de maladie à quelque langue méditerranéenne.

Rabīrius est à écarter ; étrusque?

rabō, -ōnis m. : déformation plaisante de $arrab\bar{o}$ (= gr. ἀρραδών) dans Plaute.

rabula, -ae m.: braillard (Cic., Quint.). Expliqué par les anciens comme dérivant de rabiēs, cf. P. F. 339, 8; par L. Havet, ALLG 9, 526, comme issu de rauus, cf. rauula dans P. F. 355, 3 (v. rāuis, rāuus). Une origine étrusque — comme pour beaucoup de mots populaires en -a — n'est pourtant pas exclue; cf. Vetter, Glotta 15, 225. En tout cas, mot de type populaire.

Dérivés tardifs : rabulārius, -lātiō, -lātus; nom propre Rabulēius; v. Schulze, Lat. Eigen, p. 91.

rabulăna, -ae f. (sc. pix): sorte de poix inconnue (Plin.).

rabuscula, -ae f. (sc. $u\bar{u}tis$) : sorte de vigne inconnue (Piin.).

fraca (racha), racana: manteau, couverture; huilisaxonice, CGL V 327, 45; cf. raganus (uel nelle, surscr.), coopertorium uel panniculus. Terme tardif (v. Souter, s. u.). M. L. 6983.

raccō, -ās (rancō), -āre: crier (se dit du tigre, Auct Carm. Philom.). Cf. rachant coraces, Gl. N. 249, et ragiō. V. aussi *rakanus « grenouille » que supposent divers dérivés romans. M. L. 7019, et roncō.

racēmus, -I m.: grappe; et spécialement « grappe de raisin » (le raisin se dit ūua, cf. Plin. 15, 115, [poma racemis dependent ut uuae, palmae), puis le « raisin » lui. même; cf. Vg., G. 2, 60, fert uua racemos, et Copa 21 sunt et mora cruenta et lentis uua racemis. Ancien, bien que non attesté avant Virgile (mais racēmor est dans Varron), technique. Panroman, sauf roumain. M. I. 6984; B. W. raisin, de *racīmus.

Dérivés et composés : racēmārius ; racēmōsus ; racēmosus ; racēmor, -āris (et racēmō) « grappiller » ; racēmātus, -mātō; racēmifer (Ovid.).

Le rapprochement avec gr. $\hat{\rho}\tilde{\alpha}\xi$, $\hat{\rho}\tilde{\alpha}\gamma\hat{\rho}\varsigma$ « grain de raisin, baie », est séduisant, bien qu'il soulève des difficultés phonétiques (\tilde{a} latin $= \tilde{a}$ grec ; $c = \gamma$), et l'origine du $\hat{\rho}$ initial du grec est ambiguë (tsr - ou twr -, v- $r\tilde{a}diz$). Mot sans doute méditerranéen, comme les autres nome relatifs au vin et à la culture de la vigne.

*radia, -ae f. : nom étrusque de¶l'églantier, d'après le Ps.-Diosc. de Vienne?

radius, -I m.: baguette pointue (= ρά6δος); puis « rayon lumineux » (ordinairement représenté sous forme d'une lame à pointe aiguë, ἀκτίς), rai; rayon d'une roue (ainsi appelé parce qu'il rayonne du moyeu, comme les rayons d'un centre lumineux), rayon d'une circonférence; et, en général, tout objet pointu : éperon, ergot, dard; radius du bras; navette du tisserand (cf. gr. κερκίς); olive allongée. Ancien (Cat., Enn.), usuel. Panroman. M. L. 6999. Irl. raid, britt. raidd.

Dérivés: radiolus, M. L. 6997; -lum: fougère (Ps. Ap.); radiātus, antérieur, semble-t-il, à radiō, & (Firmicus), M. L. 6989; radiōsus (rare); irradiō (époque impériale), M. L. 4545 c; cf. aussi exradiār, M. L. 3064.

Les gloses ont un féminin radia, CGL II 409, 47; 477, 39 (cf. fr. rai et raie).

Pas d'étymologie sûre.

rādīx, -īcis f. (sur la forme masculine, v. Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 55): racine (sens propre et figuré); de là « base, fondement ». Ancien, usuel. Parroman, sauf roumain. M. L. 7000; B. W. s. u.; et germanique: v. h. a. ratich, retich, etc., d'où finn. räätikka. Celtique: corn. redic, gall. rhuddygl (de *rudicula, avec

influence de rhudd « rouge »). Sur les différents sens de adix, rādicula, v. André, Lex., s. u.

Dérivés et composés : rādīcitus adv. « depuis, ou perivés et composés : rādīcitus ; rādīcula : radicelle, radis, saponaire, M. L. 6996; rādīcor, -āris et rādīcā, ās : prendre racine (latin impérial; demeuré dans quelques dialectes romans, M. L. 6992, et *arrādīcā, 666); rādīcēscō (Sén.); rādīcālis, -liter (St Aug.), M. L. 6971; rādīcōus; ērādīcō, -ās : déraciner, arracher, M. L. 2887. Certaines formes romanes supposent aussirādīcāna, M. L. 6995 (Pelagon., Antid. Brux.); rādīcāria, 6994; *dērādīcō, 2577.

Rādīx et rāmus appartiennent à un même groupe, comme, d'autre part, se répondent pour le sens lit. šakā (branche » et šaknīs « racine ». L'initiale latine n'enseigne rien : r- peut reposer sur r-, mais aussi, à ce qu'il semble, sur *wr-. V. isl. rot « racine » offre la même ambiguité. Il y a un ω- initial sûr dans gall. gwrysgen « branche » et gwraidd « racines », à côté de irl. frém « racine ». Le rapport entre gr. Fρίζα (lesb. βρίσδα, βρίζα) « racine » et ράδαμνος « jeune branche, rejeton » μάδι, ράδιχος « branche, rameau » n'est pas clair. Le germanique a got. waurts « racine », etc. Les formes arméniennes *armn (loc. armin) « tronc » et armnim « je prends racine », armat « racine » n'ont pas de ω initial. Groupe de mots populaires apparentés entre eux, mais dont les formes ne se laissent pas ramener à un original commun.

rādō, -is, -sī, -sum, -ere: gratter, enlever en grattant; d'où « écorcher », cf. mulieres genas ne radunto, Loi des XII Tables; « racler, raser (sens propre et figuré) ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6987; B. W. raser.

Dérivés et composés : rādula : racloir (du peintre), M. L. 7001; rāllum (de *rād-lom) et rāllus, rālla (Gloss.): racloir pour gratter le soc de la charrue, de facon à en détacher la terre ; puis le « soc » lui-même, cf. M. L. 7022; ramen « puluis qui raditur de aliqua specie », CGL IV 278, 1, remplacé par ramentum (usité surtout au pluriel ramenta, dont a été extrait un féminin singulier ramenta) : raclure(s), rognure(s), M. L. 7025; dérivé: rāmentōsus (Cael. Aur.); rāstrum et raster de *rad-trom (cf. rostrum); pour le double genre, cf. culter et cultrum. Usité surtout au pluriel rāstra ou rāstrī, ce qui s'explique par le fait que la tête de l'outil est formée de plusieurs dents (r. quadridens, ap. Cat., Agr. 10 et 11) de fer ou de bois (ligneis rastris sarriendus, Col. 2, 11, 4). Désigne un instrument qui sert à briser les mottes (rastris glebas qui frangit inertes, Vg., G. 1, 94), qui tient à la fois de la fourche, de la houe ou du râteau. M. L. 7079; diminutif rastellum (-us), M. L. 7078; B. W. rateau; irl. rastal; britt. rascl (de *răsclum); adj. rāstrārius.

rāsus: rasé, ras, M. L. 7082 (et irrāsus: non rasé, époque impériale); rāsus, -ūs (Varr., L. L. 5, 136); rāsūra, M. L. 7081; rāsiō (Cael. Aurel.); rāsor: -es fidicines dicti quia uidentur cordas ictu radere, P. F. 341, 1; rāsōrium, ξυστήρ, M. L. 7076 (Rufin., Hesych.); rāsilis adj. (v. rallus); *rāsō, -ās, non attesté dans les textes, mais supposé par rāsāmen « rāclure » (Marcell. Emp.) et rāsitō, -ās (Suét.), cf. M. L. 7070 et 7075. Certaines formes romanes remontent à *ras-

clāre, M. L. 7072; B. W. rācler (dénominatif de *rasculum, doublet de rāstrum, cf. ruculum et rustellum); *rasicāre, M. L. 7074; *raditōria, M. L. 6998; B. W. radoire.

Composés de $r\bar{a}d\bar{o}$: $abr\bar{a}d\bar{o}$: enlever en coupant ou en raclant; raser; gratter (comme notre mot français, s'emploie familièrement au sens de « dérober »; cf. tonde \bar{o}); conr $\bar{a}d\bar{o}$ (cor-): raser, gratter et « rafler » (familier); $d\bar{e}$ -, \bar{e} -, ir-r $\bar{a}d\bar{o}$.

Aucun rapprochement net. Le vocalisme ne se laisse concilier ni avec celui de lat. $r\bar{o}d\bar{o}$ ni avec celui de skr. $r\bar{a}dati$ « il gratte ». Mais une parenté semble probable ; des difficultés de ce genre sont choses courantes dans les termes techniques.

raeda (rēda), -aef.: voiture à quatre roues, sorte de char à bancs, d'origine gauloise; cf. Quint. 1, 5, 57 et 68.

Dérivés : raedārius (rēdārius), -a, -um; subst. rēdārius m. : cocher ou fabricant de voitures.

Composé: epir(a)edium: traits, attelage (Quint., Juv.). Hybride de ènl et raeda; cf. eporedias (accusatif pluriel) m. « dresseurs de chevaux », gaulois dans Pline 2, 123. Emprunt technique. Cf. ueredus.

ragiō, -is, -ere: attesté dans la glose ragit pullus: ογράται πῶλος, CGL III 432, 15, et confirmé par le témoignage des langues romanes: roum. rage, v. fr. raire, réer, M. L. 7007; et B. W. sous railler. Cf. aussi M. L. 7008, *ragulāre; 7009, *ragulāre. Cf. raccō.

raia, -ae f. : raie, poisson (Plin.). IM. L. 7016. Sans étymologie.

rallus, -a, -um: ralla uestis dicta a raritate. Plautus in Epidico. (230): tunicam rallam, tunicam spissam, Non. 530, 15. Cf. Isid., Or. 19, 22, 23: ralla, quae uulgo rasilis dicitur. Rare, technique.

rāllum, rāmen : v. rādō.

rāmes, -itis m.: pieu, bâton (Col.). Le pluriel rāmitēs, par analogie avec les branches d'un arbre, désigne les « vaisseaux » des poumons, les bronches; cf. Plt., Mer. 138, Poe. 540. Ancien, technique ou populaire.

rāmex, -ieis m. : sorte de hernie, varicocèle; cf. Cels. 7, 18, ... integris tunicis ramex innascitur; χιρκοσκήλην Graeci uocant.

Dérivé : rāmicōsus (rāmitōsus).

Rāmes et rāmex doivent être deux formes d'un même mot, rāmes étant plus anciennement attesté; v. Ernout, Philologica I, p. 145. Rāmes est à rāmus comme palmes à palma; rāmex (rāmix), rāmicōsus ont pu subir l'influence de uārix, uāricōsus.

La forme *ramica supposée par le fr. ranche peut être dérivée de rāmex ou de rāmus. M. L. 7026.

Ramnēs (Rhamnēs, Cic., De Rep. 2, 20, 36) et Ramnēsses, ium m. pl.: Les Ramnes, tribu étrusque dont la réunion avec les Tities (Titienses) et les Luceres fonda la Rome primitive. Désigna par la suite l'une des trois centuries de chevaliers fondées par Romulus. Cf. Varr., L. L. V 55 et 81. Ramnes, Ramnius, Ramenia supposent un étrusque *ramne, parallèle à title, luxre, tous deux attestés; v. W. Schulze, Lat. Eigenn., p. 218.

*ramnus: spinarum genus, lignum ex quo spinae oriuntur (Gloss.). Emprunt au gr. ράμνος,

*ramptāria cardus = ἄκανθα λευκή (Diosc.)?

rāmus, -ī m.: branche, rameau; puis objet en forme de branche: « bras d'un fleuve », « jambage d'une lettre »; s'emploie aussi au sens abstrait. Usité de tout temps; panroman. M. L. 7035; B. W. rameau; un collectif rāma est supposé par certaines formes romanes.

Dérivés : rāmulus et rāmula, M. L. 7034, adj. rāmulōsus, M. L. 7033; rāmeus; rāmōsus, M. L. 7031; rāmusculus (bas latin, d'où dans les langues romanes *ramūscēllum et *ramūstēllum, M. L. 7036 et 7037); rāmālis, d'où le subst. n. rāmāle et rāmālia « branchage(s) ». Cf. aussi M. L. 7026, *rāmica; 7027, rāmilis.

V. rādīx.

rāna, -ae f.: 1º grenouille; 2º baudroie. Depuis Varron. Usuel; panroman (sauf roumain). M. L. 7038; v. B. W. grenouille et raine. Celtique: irl. ran, britt. ran.

Diminutifs: rānula, M. L. 7047; rānunculus (remplacé dans les langues romanes par des féminins rānŭncula (Romul.) et. *rānŭcula (rānicula), M. L. 7045 et 7046) «renoncule» (= gr. βατράχιον, dite aussi rānāria).

Repose sans doute sur une onomatopée (rana ab sua dicta uoce, Varr., L. L. 5, 78); mais on ne peut préciser le détail. On a rapproché ragiō (v. ce mot); cf. aussi raccō, *rakanus. De *raksnā?

ranceō, -ēs, -ēre: être rance (rare; un exemple de rancēns dans Lucrèce; les gloses ont, en outre, rancet: rancidum est).

Formes nominales et dérivés : rancor (tardif) : odeur de rance; au sens moral « dégoût, rancœur » (St Jérôme, Ep. 53, 1), demeuré dans les langues romanes (sauf en roumain), M. L. 7041; rancidus; depuis Lucrèce. Panroman, M. L. 7040; rancidulus; rancēscō, -is, M. L. 7039; rancidō, -ās (Fulg.).

Un adjectif rancus, dont ranceō serait dérivé, figure dans les gloses: rancum, ταγγόν, CGL II 451, 3; cf. Niedermann, Glotta 1, 266 sqq. Toutefois, peut-être faut-il lire rancidum.

Pas d'étymologie sûre. Vocalisme a et suffixe *-ko-, caractéristiques des mots de ce genre; cf. mancus.

ranco : v. racco.

raphanus, -ī m.: raifort. Emprunt au gr. ῥάφανος. Attesté depuis Caton. M. L. 7051; et *rap(h)anella, 7050

rapiō, -is, -uī, -ptum, -ere: ravir, emporter violemment ou vivement (sens physique et moral), prendre de force. Usité de tout temps. M. L. 7049; B. W. ravir, de *rapīre. Celtique: britt. reibio.

Dérivés : raptum : pillage, rapt, raptō uīuere; rapidus : qui emporte ou qui entraîne. Se dit spécialement du courant des fleuves (cf. rapiduās, qu'on ne trouve que dans cette acception); de là « impétueux, violent, rapide », M. L. 7054 et 7053, *rapidium; à basse époque a existé un substantif rapida, -ae ou rapida, -ōrum pour désigner les « rapides » d'un fleuve; v. O. Schultess, Indic. d'antiq. suisses, N. S. IX (1907), 190 sqq.; rapidulus (Mart. Cap.); rapīnae f. pl. (la langue classique ne connaît le mot qu'au pluriel; le singulier rapīna n'apparaît qu'à l'époque impériale) : rapines; M. L. 7055 a; d'où rapīnō, rapīnātō, -tor;

*dērapīnō, M. L. 2579; rapāx: rapace, ravisseur; pl. subst. rapācēs c. « les bêtes de proie », M. L. 7048; rapācitās; rapō, -ōnis m.: ravisseur (Varr. ap. Non. 26, 32); rapier, σφῦρα μεγάλη τοῦ χαλιάως, CGL II 539, 20; 551, 43; rapiim: violemment, et surtout « rapidement, en hâte » (rapienter, Ven. Fort.); raptiō (rare; non classique), M. L. 7062, les composés sont plus usités; raptor (non classique, mais fréquent); raptōrius (Gael. Aurel.); raptus, -ūs, M. L. 7063. Fréquentatif-intensif: raptō, -ās (et rapsō, Auct. Bell. Afr.), expression forte et surtout poétique, M. L. 7060 et 7061; *raptūare; raptūō (Gell. 9, 6 fin).

Composés: ab- (opposé à ēripiō, Plt., Cu. 597: Pa 705). ad- (ar-), con- (cor-), de-, di-, e- (M. L. 2901), in-(ir-), prō-, sur-ripiō (avec des formes contractes du type surpiō, surpere, surpite, surpuī, surptus, cf. surgō) qui ont à leur tour fourni des dérivés ; cf., par exemple, ar repticius « possédé », qui dans la langue de l'Église traduit ἐπίληπτος; arreptīuus (Itala); surreptīcius, -īuus etc. Corripio, outre le sens perfectif de « se saisir brus, quement de », a aussi celui de « ramasser ; rassembler » synonyme fort de colligere; cf. Vg., Ae. 3, 176, corrinin e stratis corpus (qui exprime le contraire de effusum corpus, cf. Lucr. 3, 176 et 113); et, par affaiblissement de sens, à l'époque impériale, le verbe est arrivé à êtra employé pour dire « diminuer, raccourcir » et s'est onposé à producere; dans la langue de la grammaire, il s'est dit de l'abrègement des syllabes; de même correntio

Les autres composés présentent seulement les nuances de sens local ou les différences d'aspect que fait attendre le préverbe. Le sens dé « prendre » y est resté, tantis qu'il a disparu dans la plupart des composés de capió (on dit adimō, eximō, sūmō, etc.) : cf. accipiō et arripiō, dēcipiō, suscipiō et dēripiō, surripiō. Cf., de même, les composés de dīcō et de loquor, de uideō et de speciō.

V. ūsūrpō sous ūtor.

Rapiō est un présent dérivé substitué à un ancien présent athématique, à en juger par lit. ap-répiu « je prends de force »; cf. aussi alb. rjep « je prends, j'enlève » et peut-être gr. ἐρεπτόμενος « broutant, mangeant goulûment ».

rāpum, -ī n. (rāpa, -ae f.): rave. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7065; irl. rāibe; germ. rape.

Dérivés: rāpulum et rāpula, M. L. 7064; rāpulātus (Apic.); rāpīcius, M. L. 7052; rāpīna: rave et « champ de raves », M. L. 7055; rāpīstrum: ravenelle, M. L. 7056 (cf. pour le suffixe oleāster; sur lapistrus, Isid., Or. 17, 10, 20, v. Sofer, 139); rāpātum, γογγυλωτόν, CGL III 218, 56. Cf. aussi rāpum terrae, rāpum porcīnum dans les gloses (= terrae mālum, coloquintida, cyclaminus); rāpanāpus (Dynam.).

L'absence de prothèse dans gr. ράπως et ράφως «rave», ράφανος ραφάνη « radis » et le ĕ de v. sl. rēpa « rave » permettent difficilement de voir ici un ancien mot indoeuropéen, comme on le supposerait d'après v. h. a. ruoba « rave » et lit. ropē. La façon dont ces mots sont apparentés n'est pas déterminée. Cf. nāpus.

rārus, -a, -um: qui présente des intervalles ou des interstices (r. cribrum); clairsemé, espacé, poreux; et par suite « épars », d'où « isolé » et « rare ». S'oppose à dēnsus; cf. Vg., G. 2, 227, rara su (terra) an supra morem si densa requiras; Col. 2, 9, 6, rara seges; à solidus (Lucr. 1, 347, etc.). Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman (formes en partie savantes). M. L. 7067. Adverbe: rārā et rārē (Plt., Rud. 995; cf. Charis. 217, malgré Aulu-Gelle 2, 25, 8).

Dérivés et composés: rāritās (classique); rāritādō (archaīque); rārēscō, -is; rārēfaciō (Lucr.); rārenter (adverbe archaïque sans doute formé sur frequenter) et rāriter (Gloss.); rāripilus (Col.), -pēs (Ps.-Ruf.).

On a rapproché rătis, rēte (cf. Varr., L. L. 5, 130, rete a raritudine, et Vg., Ae. 4, 131, rara retia). Il s'agirait d'une racine *erə-, rē-: « séparer » qui apparaîtrait aussi dans lit. irù, irti « se dissoudre, tomber en ruines », érdéti « se séparer », ardýti « séparer », v. sl. oriti « dissoudre, détruire », rědůků « rare ». Tout cela vague et ne fournissant avec les mots latins aucun rapport qu'on nuisse serrer de près.

rasis, -is f. : sorte de poix brute (Col.). Cf. rēsīna? rāster, -trum : v. rādō.

ratio : v. reor.

ratis, -is f.: nom gaulois d'une sorte de fougère (Marc. Emp. 25).

ratis, -is f.: assemblage de bois flottants; radeau; puis « bateau à fond plat »; en poésie, substitut de nāuis. Cf. Varr., L. L. 7, 23: ratis... ubi plures mali aut asseres (iuncti aqua ducuntur. Hinc nauiculae cum remis ratariae dicuntur). V. de Saint-Denis, Sens et évolution sémantique de ratis en lat. class., Les Ét. class., XIV, 1946, p. 55 sqq. Ancien (Naev., Enn.). M. L. 7088.

Dérivés: ratītus, épithète donnée au quadrāns, quod in eo et triente ratis fuerint effigies, ut nauis in asse », P. F. 341, 2; ratārius, cité plus haut.

Souvent considéré comme apparenté à rārus, rēte en raison de sa construction à claire-voie. On l'a rapproché aussi de rēmus. Mais peut être un mot d'emprunt.

Ratumen(n)a [porta]: nom étrusque d'une porte de Rome. Cf. le nom de famille étrusque, ratumsna, ratumsna; v. W. Schulze, Lat. Eigenn., p. 591.

*rauca, -ae f.: ver qui se tient dans les racines du chêne (Plin. 17, 130) et qui infeste les segetes (Dig. 19, 2, 15, § 2). Sans étymologie.

raucus : v. rauis.

raudus, (rōdus, rūdus), -eris n.: 1º lingot non façonné, e. g. Lucil. 1192, plumbi pauxillum raudus; 2º pierre brute, Acc. 438 R³. ... hinc manibus rapere raudus sazeum. Diminutif: raudusculum (rō, -rū-): petite pièce de cuivre, employée notamment dans la formule de mancipation: rudusculo libram ferito; adjectif dérivé dans Rōdusculāna porta; appellata quod rudis et impolita sit relicta, uel quia raudo, id est aere, fuerit uincta, P. F. 339, 11.

Mot rare. Rattaché par les anciens à rudis; cf., outre la glose de P. F. citée plus haut, Festus 320, 24. L'ablatil raudō dans la glose de P. F., si le texte est correct, semble attester un doublet *raudum, -ī; cf. pondō et pondere. Il existe un autre mot rūdus, -eris « gravois » qui a été peut-être confondu avec celui-ci. Ce sont autant d' « étymologies populaires ».

Le d de raudus suppose un ancien d, et non dh (cf.

ruber, etc.). Il s'agit sans doute d'un ancien terme technique de la métallurgie. Dans v. isl. raudi « minerai rougeâtre » a pu intervenir une étymologie populaire, comme aussi dans v. sl. ruda « minerai ». V. sax. arut « minerai » a t issu de d, mais un a initial. Il y a ici des formes non réductibles les unes aux autres. Le flottement entre au, \bar{o} et \bar{u} (ou dans roudus chez Festus) en latin même est à noter. V. Kretschmer, Gl. 32, p. 7.

*rauicelus, -ī (m.?): « Pinus cembra » (Plin. 15, 36). Forme peu sûre; lire arauicelus? Mot ligure?

răuis, -is f.: enrouement. Mot archaïque, attesté dans Plaute (Au. 336, Ci. 304) et repris par Apulée; cf. P. F. 341, 3, rauim dicebant pro raucitate, unde et uerbum rauio, rauias. A la même famille appartiennent:

rauus, -a, -um: raua uox rauca et parum liquida, proxime canum latratum sonans, unde etiam causidicus pugnaciter loquens, rauula, P. F. 355, 3. Exemple de Sidoine Apollinaire, qui scande ā; cf. Quicherat, Thes. poet.; rauulus. Celtique: bret. raouia, raouet.

rauula : cf. rabula ; rauilla.

rāuiō, -īs? (un exemple de Plt., Poe. 778, douteux; les manuscrits se partagent entre rauio (leçon qui semble préférable) et aruio; cf. Lindsay, Early lat. verse, p. 214. Îla longue de rāuiō est étrange en face de rāuis; lire rauiero avec Havet?); v., toutefois, Marx, ad Luc. 1289, qui fait dériver rāuio de rāuus d'après le double sens de gr. φαιός; rauiō, -iās (d'après P. F. 341, 3; cf. plus haut).

raucus: Plt., Ci. 304, expurgabo hercle omnia ad raucam rauim. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7093; v. fr. rou et enrouer. Dérivés: raucitās, raucēdō (tardif). Les gloses ont aussi raucit: βραγχ(ε) ιὰ. Cf. encore *sŭbraucāre, M. L. 8389, et öbrucātus, *abrucātus, M. L. 6017. Composés: irraucēscō (Cic.), d'où raucīscō (tardif); irraucus (Plin. Valer.); *inrucīre, M. L. 4454. Pour le suffixe, v. mancus.

Răuus, răuis, rauio sont à peine attestés et ont été remplacés par raucus et ses dérivés. I

Aucun rapprochement sûr. Le grec a ῥώχω. V. rugiō. Sans doute mot expressif.

rāuus, -a, -um: gris. Raui coloris appellantur qui sunt inter flauos et caesios, quos Plautus appellat (Epid. 620) rquistellos, P. F. 339, 3. Rare.

Dérivés : rāuidus (Col.), dont il existe une forme dérivée dans les langues romanes, par exemple fr. « rouan », M. L. 7100; l'rāuulus (Sid.); Rāuiliae (l. Rauillae?) a rauis oculis, quemadmodum a Caesiis, Caesullae, F. 340, 30.

Sur rāuastellus (rāuis-), v. grāuastellus,

Le rapprochement, tentant à première vue, avec v. h. a. $gr\bar{a}o$ « gris » se heurte à des difficultés ; la ressemblance des formes n'est d'ailleurs pas grande ; le suffixe *- φo - est courant dans les adjectifs désignant des couleurs (v. sous $c\bar{a}nus$ et heluus) et v. h. a. \bar{a} repose sur \bar{e} . Origine obscure.

re-, red-: préverbe marquant un mouvement en arrière (recēdō, respiciō, redeō), ou un retour à un état antérieur (reficiō, restituō), et par suite une répétition (recantō), ou aussi un mouvement en sens contraire, qui détruit ce qui a été fait (reclūdō, renuntiō, renuō, resignō, retegō, reuēlō, etc.). — Red-, qui est peut-être

la forme ancienne (cf. Meillet, Mél. Havet, 273 sqq.), mais qui, à l'époque classique, n'apparaît plus que devant voyelle (redarguō, redeō, redhibeō, redimō, reduuiae, etc.), s'est employé aussi devant consonne; de là: reddux; relligiō, relliquiae (formes peu probantes toutes deux et qui sont peut-être des expédients métriques pour faire entrer ces mots dans l'hexamètre dactflique); et peut-être remmōtus (dans Lucr.). La question a été beaucoup discutée; v. Stolz-Leumann, Lat. Gramm., p. 92, n.; R. Günther, IF 26, 97 sqq.; G. Schoenwitz, De re praepositionis usu, thèse Marburg, 1912; Vollmer, Sitzb. d. bayr. Akad. phil.-hist. Cl., 1922, 4. M. L. 7102; B. W. re.

De re- dérivent un adjectif *recus, qui figure dans reciprocus, et un adverbe retrō « en arrière », qui a le même suffixe de comparatif que intrō et qui, à partir d'Apulée, apparaît employé aussi comme préposition. Rūrsum est formé comme sūrsum: v. uertō. De retrō sont formés retrōrsum (-sus, de retrōuorsus) et des composés ou des juxtaposés tels que retrōcēdō, etc.; cf. M. L. 7269, rētro; 7272, retrōrsus. Les langues romanes ont aussi des représentants de formes renforcées d'un type comparable à celui de abante, dēforis, de ex, etc.; M. L. 198, ad retro; 2582, dē retro (cf. de-intro; M. L. 2527); v. B. W. dernier, derrière.

Particule italique: l'ombrien a revestu « reuïsitō ». On ne connaît ailleurs aucun correspondant. Red- est peut-être formé sur prōd-.

reāpse: en réalité. Reapse est reipsa, Pacuuius in Armorum iudicio (26): si non est ingratum reapse quod feci bene, F. 348, 14; reque eapse, re ipsa, P. F. 363, 4. Forme archaïque, dont Cicéron use encore et qui est décisive pour l'étymologie de ipse.

rebellis : v. bellum.

reburrus, -a, -um: aux cheveux retroussés (Aug., c. Faust. 5, 1, et Gloss.); reburrium; Reburrinus. Le fr. rebours suppose *rebursus, qui est sans doute une contamination de reburrus et de reuersus; cf. M. L. 7105; B. W. s. u. V. burra.

recēns, -centis: nouvellement arrivé, frais (piscis recēns, cōpiae recentēs, cf. νεαρός), récent. Le sens premier est peut-être « qui vient en droite ligne de »; cf. Cic., Verr. 1, 2, 5, cum e prouincia recens esset; Att. 16, 7, 1, Regini quidam eo uenerunt, Roma sane recentes; Vg., Ae. 6, 450, recens a uolnere Dido (cf. peut-être moy. irl. cinim « je jaillis », cinis « ortus est »). Dans la langue médicale tardive, recēns: eau, d'après gr. νεαρόν (ιδωρ) « eau fraîche », gr. mod. νερό. Ancien (Cat., Plt.), usuel, classique. Panroman. M. L. 7109.

Dérivés: recentō, -ās: mot formé par Cn. Matius, cf. Gell. 15, 25, 1, Non. 167, 14, pour traduire ἀνανεοῦται et représenté en roman, dans des acceptions dérivées (cf. fr. rincer et v. fr. recincier), M. L. 7110; B. W. s. u.; recentārius: vendeur de vin frais (Inscr.); recentāria: νεαροφόρος (Gloss. Philox.).

L'analyse en re-cent-, comportant rapprochement du second terme avec v. sl. po-cine « je commencerai », kont « commencement », n'est pas évidente. Si on l'admet, *-cen-t- serait un second terme de composé à valeur de nom d'agent, avec suffixe -t-. — Pour la forme, cf. repēns?

recidiuus : v. cadō.

reciprocus, -a, -um: qui va en arrière comme en avant (se dit souvent de la mer); puis « alternant, réciproque, renversé ». Traduit à la fois παλίντονος et ἀντιστρέφων. De *reco-pro-cos, composé d'adjectifs *reco-s et *proco-s dérivés des particules re- et procomme anticus, posticus, cf. skr. ά ca párā ca. Étymologie encore sentie dans Ennius, Androm. 104: russus prorsus reciprocat fluctus feram. Le dénominatif reciprocāre a été rapproché ensuite de procāre par une fauss dérivation; cf. Varr., L. L. 7, 80, et Fest. 342, 13, reciprocare pro ultro citroque poscere usi sunt antiqui, quia procare est poscere. Attesté de tout temps, mais asset rare.

recito : v. cito, sous cieo.

reclūdo : v. claudo.

recordor: v. cor.

rēctus, -a, -um: dirigé en droite ligne, droit (sens physique et moral), s'oppose à prāuus. Subst. rēcta, -a f.: -ae appellantur uestimenta uirilia, quae patres liberis suis conficienda curant ominis causa: ita usurpata quad a stantibus et in altitudinem texuntur, P. F. 342, 3; rēctum n.: ce qui est droit (joint à honestum). En grammaire, rēctus cāsus « le cas droit » (nominatif, opposi aux oblīquī cāsus, qui sont fléchis) est la traduction du gr. ἡ ὀρθή (scil. πτῶσις). Du reste, rēctus a tous les sens do ὀρθός, qu'il recouvre exactement dans l'emploi. Rēctus, usité de tout temps, n'est conservé que dans quelques dialectes romans, avec le sens adverbial de « tout droit »; cf. ital. ritto, M. L. 7134, et *indirēctum, 4379; mais l'irlandais a recht « droit » (adjectif et substantif). Ital. ombr. rehte, fal. rected. ¶

La forme la plus répandue est le composé dirēctus, ou plutôt dērēctus, cf. M. L. 2648, qui, outre le sens de « dirigé en droite ligne », a pris celui de « droit » opposé à gauche (dexter) et de « droit » substantif (= iūs); cf. l'opposition entre la Vulgate, iustitue... rectae, Psalm. 19, 9, et l'Itala, iura domini, directa, pour traduire δικαιώματα... εὐθέα. Sur dīrectus, v. Heumann-Thom., Handlex. z. d. Quellen des rōm. Rechts, s. u. La substitution de dīrēctus, dērēctus à rēctus apparaît dans les composés dīrēctiangulus, dīrēctilīneus, employés par Martianus Capella 6, 711 et 712.

Rēctus est l'adjectif verbal de regō; l'allongement en ē est de même nature que celui de ā dans āctus. L'etistence du sens moral et juridique (cf. uerbum directum habēre « avoir le bon droit »; proprement « la parole juste », dans Greg. Tur., HF 3, 7), qui se retrouve en germanique et en celtique, a entraîné la diffusion de *dērēctum « droit » dans les langues romanes, au détriment de iūs.

Dérivés tardifs : rēctitās ; rēctitūdō, -tātor. Adverbes: rēctā (sc. uiā) ; rēctō (rare) ; rēctē. Composés : rēctiangulum n. (Isid.) = ὀρθογώνιος, -a; rēctificātiō (has latin).

V. rego.

recupērō (reci-, Monument d'Ancyre), -ās, -āul, -ātum, -āre: recouvrer, reprendre. Classique, usuel. Dérivés: recuperātor, -tiō, -tōrius, -tōuus. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7136-7137, et en germa-

nique: v. h. a. irkobarōn, v. angl. dcofrian. De re + aper-ō, sans doute avec le même élargissement que arésentent lamberō (?), tolerō, en face de lambō, tollō.

rēda : v. raeda.

redimiō, -īs, -iī, -ītum, -īre : ceindre, entourer. Clasique, mais surtout poétique ; la prose emploie plutôt langō, circumdō.

périvés : redimīculum (redimīcula, Fulg., Serm. 5), bandeau ornant le front, collier, bracelet », etc.; ef. Fest. 336, 3 : redimiculum uocant mulieres catellam qua maxime utuntur ornatus causa (et Isid., Or. 19, 43, 5); d'où redimīculō, -ās (Gloss.).

Aucune des explications proposées n'est évidente. On peut se demander si redimīculum (plus anciennement attesté que redimiō et déjà dans Plt., Tru. 395) l'est pas un composé de amiculum (cf. amiciō et iaciō) sur lequel aurait été ensuite refait redimiō d'après le type cubō, cubiculum, etc.

rediuiuus, -a, -um: -m est ex uetustate renouatum, f. 334, 25; « restauré » (s'est dit d'abord de matériaux de construction), terme technique de la langue de l'architecture. Pour la forme, cf. (sous cadō) recidiuus et intergeriuus: -i parietes dicuntur qui inter confines gruntur et quasi intergeruntur, P. F. 98, 11. Découpé par l'étymologie populaire en redi-uīuus « qui revient à la vie », a pris dans la langue de l'Église le sens de qui revit, ressuscité », d'où la glose rediuiua; παλίνζωα, μπόστροφα.

Cf. reduuiae?

rēdō,-ōnis m. : sorte de poisson sans arêtes : la lotte? (Aus., Mos. 89; sans doute mot gaulois).

redux : v. dūcō.

reduuia, rediuia, -ae f. (surtout au pluriel): envie(s) mour des ongles (= παρωνιχίς). Un doublet reluuium et dans Festus 334, 5. La forme correcte semble être reduuia; rediuia a été influencé par redeō, redire; remum par luō. De *red-uuia, cf. ezuō, ezuuiae; et closs. Plac., CGL V 39, 12: reduuiae dicuntur spolia urpentum, quibus quotquot annis senescunt sese ezuunt, pusi quibus ezutis in iuuentam redeunt. Dicuntur enim induuiae, ezuuiae, reduuiae.

Dérivés : reduuiōsus (Laevius); reduuiō, -ās (cf. Anth. 19, 3; Thes. gloss. emend., s. u.); peut-être aussi rediuīuus.

rëlert: proprement « cela tend avec mon intérêt », de rë, ablatif de rës (cf. Plt., Cap. 296, tua re feceris), et fert, employé absolument comme dans uia fert ad wibem, ou Tér., An. 188, dum tempus ad eam rem tulit; wité ordinairement dans le sens de « il est de l'intérêt de : et souvent confondu dans la langue classique avec interest. A pour « sujet » un pronom neutre id, hoc, siuc, illud, ou une proposition infinitive ou interrogative. L'emploi au pluriel est rare, mais attesté; cf. Plt., Pe. 593, quae ad rem referunt. Ancien, usuel, classique. Formule de la prose et de la langue courante. L'étymolème explique la syntaxe de réfert: meā, tuā, illius réfert. L'étymologie de Skutsch, adoptée par F. Muller et Wackernagel, Vorles, I 65-66, qui voit dans meā refert mancien nominatif *meă rēs fert, devenu meă rē[s] fert,

puis meā rē fert, est moins vraisemblable; cf. Bennett, Synt. of early Lat., II, 378.

refertus : v. farcio.

refragor : v. suffragor.

refriua (referiua dans Plin. 18, 119): adjectif féminin, usité comme épithète de faba, refriua faba, terme de rituel, d'origine et de sens obscurs; cf. Fest. 344, 12, refriua faba dicitur, ut ait Cincius quoque, quae ad sacrificium referri solet domum ex segete auspici causa (étymologie populaire qui rapproche le mot de refero)... Aelius dubitat an ea sit, quae prolata in segetem domum referatur, an quae refrigatur, i. e. torreatur. Sed opinionem Cinci adituat quod in sacrificiis publicis, cum puls fabata dis datur, nominatur refriua. Très rare.

refūtō : v. confūtō et fūtō.

rēgāliolus : v. rēgulus, sous rēx.

*regammans: ayant la forme d'un digamma \bar{z} (Grom.).

regesta, -ōrum: registre, catalogue (tardif); cf. M. L. 7169 (formes savantes). Participe pluriel neutre de regerere employé dans la langue de la rhétorique au sens de « reporter, transcrire » (r. aliquid in commentarios, Quint. 2, 11, 7).

Dérivés : regestorium, -ria « trésor, trésorière ».

regillus, -a, -um: regillis tunicis, albis, et reticulis luteis utrisque (re)ctis, textis susum uersum a stantibus, pridie nuptiarum diem uirgines indutae cubitum ibant ominis causa; ut etiam in togis uirilibus dandis obseruari solet, Fest. 364, 21. Rare, archaïque (Plt., Varr.). Dérivé de regō (cf. le sens analogue de rēcta), puis rattaché par l'étymologie populaire à rēx, rēgia; cf. Non. 539, 9: regilla, uestis diminutiue a regia dicta, ut et basilica.

regimen : v. regő.

rēgīna : v. rēx.

regiō : v. regō.

rēgnum, rēgnō : v. rēx.

regō, -is, rēxī, rēctum, regere : diriger en droite ligne (cf. rēctus, regiō; regere fīnēs a tracer les frontières »; rēgula). Sens physique et moral; par suite « avoir la direction ou le commandement de ». Ancien, usuel, classique. M. L. 7168. — Rēctus se dit aussi bien d'une ligne droite horizontale que d'une verticale; dans ce dernier sens, il s'oppose à deiectus, supinus. C'est l'idée de verticalité qu'on trouve dans arrigō, corrigō, ērigō, subrigō (surgō) = got. ufrakjan; l'idée d'horizontalité dans dērigō, dīrigō, porrigō (porgō), pergō. L'ě de regō est absorbé et disparaît dans certains composés anciens : pergo, porgo (à côté de porrigo, forme refaite et plus récente), surgo (à côté de subrigo, forme d'époque impériale); cf. aussi *ergō, supposé par les formes romanes, à côté de ērigō. Dans le cas de surgō et de subrigō, la langue a utilisé les doublets : surgo a été utilisé dans le sens absolu « se lever, se dresser » (conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 8475, et en celtique : britt. sorc'ha), sens dans lequel il a supplanté orior; subrigō, dans le sens transitif : tot surrigit aures, Vg., Ac. 4, 183. Porrigo a gardé aussi le sens transitif « étendre en avant,

tendre [la main]; allonger »; d'où « présenter, offrir », sens demeuré dans certaines langues romanes, M. L. 6667, et a fourni un composé, exporrigo « étendre, détendre, dérider ». Porgō n'a pu être utilisé dans le sens absolu à cause de l'existence de pergo « se diriger à travers; poursuivre sa route; continuer de » et a disparu. Festus, p. 244, 4, attribue le verbe aux antiqui, et en fait on ne le rencontre que chez les auteurs archaïques ou archaïsants, surtout en poésie, comme son composé exporgo (Plt., Ps. 1; Ep. 733; P. F. 70, 16). Ainsi se sont constitués les couples surgo/subrigo et pergō/porrigō. Pergō, surgō, dans lesquels les sujets parlants ne distinguaient plus les éléments du composé (au témoignage de Festus, 380, 32, il s'était même créé un parfait surēgit et un participe sortus employé par Livius Andronicus), ont été traités comme des verbes simples et ont fourni à leur tour de nouveaux composés. A pergo, l'étymologie populaire a rattaché expergiscor. experrectus sum, expergefacio, qui sans doute n'avaient rien à voir à l'origine avec rego; cf. P. F. 235, 20, pergere dicebant expergefacere. Surgo (comme sumo, pono) a fourni toute une série de composés à préverbes : ad-(ar-), circum-, con-, de-, ex-, M. L. 3080, in- (et insurrēctiō, mot de glossaire traduit par ἐπανάστασις), resurgo, M. L. 7254; B. W. ressource. De ce dernier la langue de l'Église a tiré resurrēctio pour traduire avaστασις. — Sur pergō employé absolument, v. Skutsch, Vergils Frühzeit, II 131, et Elter, Rhein. Mus., 41, 517 sqq.

Les autres composés de rego n'offrent que les modifications de sens amenées par le préfixe :

arrigō: 10 « dresser vers » et, absolument, « se dresser vers » (sēnsū obscēnō) ; 2º « relever le courage de » (rare en prose ; inconnu de Cicéron, qui emploie ērigō) ; arrēctus, -a, -um « aux oreilles dressées, attentif », cf. M. L. 671; d'où *arrēctiare, M. L. 670; arrēctaria, -orum n. pl. : « poutres droites »; corrigō « redresser (aspect déterminé) », curua corrigere. Très fréquent au sens moral; conservé dans quelques dialectes romans, ainsi que corrēctus, cf. M. L. 2251, 2252 a. Dérivés, avec le sens concret : corrector, correctio ; *accorrigo, M. L. 2985 ; *excorrigō, 2986.

dērigō (confondu généralement avec dīrigō, bien qu'il y ait eu deux verbes différents à l'origine] : derigo « diriger » (d'un endroit dans un autre, avec idée accessoire de faire passer de haut en bas ; cf. Lucr. 2, 198 et dērigere oculos, aciem); *condērigō, M. L. 2121; dīrigō « mener dans différentes directions, tracer différentes voies à », puis simplement « tracer la voie à, diriger »; de là : dīrēctus « en droite ligne, direct », dīrēctum n. « la droite ligne » et les adverbes dīrēctō, dīrēctē, dīrēctim, indirēctum, M. L. 4379; dīrēctiō (rare); dīrēctōrius (Cod. Theod.); dīrēctūra (Vitr.); cf. M. L. 2649, dīrigere, dērigere; 2648, dīrēctus, dērēctus, irl. direch; 2647, dīrēctūra; 2645, *dīrēctiāre; B. W. dresser, droit.

ērigō : dresser (sens physique et moral); ērēctus; ērēctiō (Vitr., Vulg.); ērēctor (langue de l'Église). Cf. M. L. 2899, 2, *ergere, *erctus, et 2889 a; *aderigo, 162.

Dérivés en reg- : regio (qui est à rego comme legio à lego, « direction (en ligne droite), ligne droite »; ē regione « en ligne droite; en partant de la direction de », d'où « à l'extrémité opposée, en opposition

avec »: (luna) cum est e regione solis, Cic., N. D. 2. avec »: (luna) cum est c regulario de la contra de luna; vi. 10. 2. 40, 103; cf. aussi la giose de P. F. 58, 2, conregione, e regione, qui se rapporte peut-être à une formule e regione, qui se la regione, qui se regione, regione conspicione cortumione utique ea † erectissime (l. ea (rite) dixisse me sensi?) sensi. Regio designe (l. ea (rue) ausses dans le ciel par les augures pour en délimiter les parties; de là le sens « limites, pour en deminter les parsuite, « portion délimitée, quartier, région ». Les dérivés de l'époque impériale region nālis, regionātim ne se rapportent plus qu'à ce der nier sens. Regio est conservé dans l'ital. rione et le v. fr. royon, M. L. 7173; regimen: conduite, direction v. ir. royon, m. L. 7770, Nest ni dans Cicéron, ni (sens physique et moral). N'est ni dans Cicéron, ni dans César, M. L. 7170; regimentum: doublet tardif de regimen (Dig., Amm.), M. L. 7170 a: regimonium (Gloss.), même sens; regibilis et irregibilis (rares et

regendārius -ī m. : fonctionnaire du palais impérial (Not. dign. occ. 2, 2; Cassiod., uar. 11, 29) Voir aussi ergő.

Dérivés en rēct-: rēctus (v. ce mot); rēctiō: direction, gouvernement (mot cicéronien, Fin. 5, 4, 11; 4, 22, 61); rēctor: conducteur, pilote, cocher, directeur. M. L. 7133; rēctrīx; rēctūra (rare et tardif); *rēctiāre. M. L. 7132.

La racine *reg'- indiquait un mouvement en droite ligne. Elle a fourni des mots de sens divers suivant que l'idée « du mouvement, de l'extension » a été misa en évidence, ainsi dans gr. ὀρέγω (χεῖρ' ὀρέγων εἰς οὐρανόν, Hom.; ὄργυια « étendue des deux bras ». c'est-à-dire 4 πήχεις), ou l'idée de « ligne droite », ainsi dans skr. rjúh, av. erazuš « droit », avec l'intensif skr. rajisthah, av. razištō. Le groupe de lat. rego offre les deux types de sens. Comme la racine ne fournissait pas de présent radical non plus que de parfait, les formes verbales diffèrent d'une langue à l'autre ; lat. rego et irl. rigim « j'étends » n'ont de correspondant exact que gr. ὀρέγω; or, ce type thématique est de ceux qui se sont développés après l'indo-européen commun, et le caractère secondaire de ὀρέγω ressort de ce qu'il a été créé d'autres types en grec : hom. ὀρεγγύς à côté de ὀρέγων, et l'on a, d'autre part, ὀριγνάομαι dans la langue poétique. L'aoriste en -s- dans rēxī et dans gr. ἄρεξα est de même une forme secondaire. — Comme dans les autres cas où le présent radical n'existe pas, on a recouru à l'itératif-causatif; ainsi l'avestique a razayeiti « il dirige », et le germanique, got. uf-rakjan « ἐκτεῖναι, ἐπισπᾶσθαι »; lat. rogāre appartient sans doute à une série parallèle. — Le sanskrit a un présent à nasale infixée rajáti « il dirige », et c'est sur une forme de ce genre à nasale qu'est fait tout le groupe baltique de lit. režius « je me dirige » (v. Trautmann, Balt. sl. Wört., p. 244). — Le sanskrit a aussi irajyáti « il dirige » avec un i- initial obscur. Il n'y a pas d'adjectif en *-to- à vocalisme radical zéro; on a des formes, anomales et sans doute secondaires, à e comme irl. ro-recht « expansum est », got. raihts « εὐθύς »; l'iranien a av. raštaet rāšta- (v. perse rāsta- « droit »), ce qui rend compte de lat. rēctus (où, du reste, ē s'explique à l'intérieur du latin sans qu'on ait besoin de rapprocher l'a iranien). - Pour le sens moral de « droit, justice », qui est italique commun, à en juger par ombr. rehte « recte », on

notera le mot celtique *rektu- : irl. recht «loi », bret. reiz nordre », gaul. Rextu-genos. Cf. got. garaints « δίκαιος ». atc. Il semble donc qu'il y ait ici un usage indo-européen occidental.

V aussi rēgula et rēx.

ragula, -ae f. : 1º règle droite simple (différente de norma « équerre » et de perpendiculum « fil à plomb ») et d'une manière générale, toute barre droite de bois oil de métal; 2º règle (au sens moral), Correspond au στ. κανών. Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). V. B. W. règle. Celtique : irl. riagol, britt. reol; ogrmanique : néerl. rijghel, et, avec ĕ, v. angl. reogol-, v. h. a. regula?

nérivés : regularis (non attesté avant Pline) : regulariter; regulatim (bas latin); regulo, -as (Cael. Aurel.). Rēgula alterne avec rego comme tēgula avec tego. Les formes romanes remontent à regula, regulare, M. L. 7177 et 7178, sous l'influence de regere ou du préfixe re-.

V. rego. L'e de regula, tegula semble supposer d'anciens noms racines non conservés. Il y a, du reste, un $\bar{\epsilon}$ constant dans le vieux nom d'agent rex, qui semble apnarenté de loin.

rēgula, -ae f. : basilisca (Ps.-Ap.). V. rēx.

religio (relligio chez les poètes dactyliques), -onis f. : religion; scrupule religieux. S'emploie en bonne et mauvaise part : quelquefois « superstition ». Usité de tout temps. Le préfixe est re-, red- (cf. relliquiae, reliquiae); mais le second élément est obscur. Les Latins le rattachent à relegere; cf. le vers cité par Nigidius Figulus an Gell. 4, 9, 11, religentem esse oportet, religiosus ne jas (l. ne fuas?), étymologie défendue par Cicéron, N. D. 2, 28, 72, qui omnia quae ad cultum deorum pertinerent diligenter retractarent, et tamquam relegerent, sunt dicti religiosi a relegendo, ut elegantes ex eligendo... D'autres auteurs (Lact., Inst. 4, 28, 2; Serv. in Ae. 8. 349) rattachent religio à religare : ce serait proprement ele fait de se lier vis-à-vis des dieux », symbolisé par l'emploi des uittae et des στέμματα dans le culte. On allègue en faveur de ce sens l'image lucrétienne, 1, 931 : religionum nodis animum exsoluere; cf. religio iurisiurandi « l'obligation du serment, le lien noué par le serment »; testis religiosus; se domumque religione exsoluere, T.-L. 5, 23, 10; obicere, inicere religionem alicui; obstringere religione; religione liberari, etc. Le sens serait donc : « obligation prise envers la divinité : lien ou scrupule religieux » (cf. mihi religio est « j'ai scrupule de »); puis « culte rendu aux dieux, religion ». Cf., toutefois, Otto, Arch. f. Religionswiss., 12, 533, et la dérivation en -iō d'un adverbe en -āre est peu vraisemblable; ly aurait-il eu un doublet *religere, cf. lictor?

Dérivés et composés : religiosus; religiose, d'où religiositas (Apul.); irreligiosus (époque impériale); irreligiositas (langue de l'Église). On trouve même irreligio dans Apulée.

Sur religio, v. W. W. Fowler, The Latin history of the word religio, Trans. of the third Intern. Congress of the Hist. of religions, II, Oxford, Clarendon Press, 1908; Kobbert, De uerborum religio atque religiosus usu, Kinigsberg, 1910; Jouon, Rech. de sc. religieuse, t. 26 (1936), p. 181 sqq., qui défend l'étymologie de Cicéron. Pas de certitude.

rel(l)icuus, -a, -um : v. linguō.

remeligo, -inis f. : remeligines et remorae a morando dictae. Plautus (Cas. 804) : « quid nunc illae nunc tam diu intus remorantur remeligines? ». P. F. 345, 5. Un exemple d'Afranius en dehors de celui de Plaute. Sens obscur. Peut-être de *remellō; cf. promellō.

*remillum: dicitur quasi repandum, P. F. 347, 1. Sans autre exemple. Cf. promellere?

remora : v. mora.

remulcum. -In. (remulcus m.): remorque. M. L. 7202. Emprunt (déjà dans Sisenna) au gr. ἡῦμουλκός (cf. ἡῦμα et ἡυμουλκέω dans Polybe), déformé sous l'influence du préfixe re- (la remorque servant pour ramener au port un vaisseau qui ne peut plus marcher à la voile ou à la rame) ou de remus : cf. Isid., Or. 19. 4. 8 : remulcum, funis quo deligata nauis magna trohitur uice remi. Le mot s'emploie surtout à l'ablatif remulco, ce qui a fait croire à un verbe remulco (Non. 57, 20 et gloses. cf. Thes. Gloss., s. u., et M. L. 7201 a et b).

Sur remulcum décomposé en re + mulcum, la langue a bâti prōmulcum; cf. P. F. 251, 3: promulco agi dicitur nauis, cum scaphae ducitur fune.

rēmus, -ī m. : rame. Usité de tout temps. Panroman. sauf roumain. M. L. 7204; B. W. ramer; germanique; m. h. a. riemo; celtique : gall. rwyf; alb. rem.

Dérivés et composés : rēmulus « petite rame », M. L. 7202 a; rēmex, -igis m.: rameur (rēmex est refait sur rēmigis; la forme phonétique serait *rēmāx, v. agō); rēmigō, -ās; rēmigium (ital. remeggio, M. L. 7196); rēmigātio (Cic.); rēmiuagus (Varr.); ērēmigo (rare); bi-rēmis, tri-rēmis (cf. gr. διήρης, τριήρης), etc., avec les doublets anciens en -rēmus; cf. le triresmom, septeresmom de la Colonne Rostrale.

Ces dernières formes laissent supposer que rēmus aurait eu la forme *-smo- du suffixe, bien connue par le grec et le lituanien. Pour « ramer », l'indo-européen avait une racine *era-, *rē-, *rō- dont peu de langues offrent des formes verbales : lit. iriù, irii « ramer » (présent en *-ye- substitué à un ancien présent athématique, v. isl. róa « ramer » (le vocalisme o indique aussi un ancien présent athématique), irl. ro-raiset a ils ont ramé », etc. (v. H. Pedersen, V. Gr. d. kelt. Spr., II, 591). Le plus souvent, il ne subsiste que des formes nominales, mais en partie rattachées à des formes verbales, variables d'une langue à l'autre, qui ont disparu : skr. aritá « rameur », aritrah « rame », aritram, árītram « rame qui sert à gouverner » ; lit. irklas « rame » (d'après irti); gr. ἐρέτης « rameur », ἐρέσσω, ἐρέττω « je rame » (tiré d'un nom d'agent ἐρετ- dont ἐρέτης est dérivé), έρετμός « rame » et -ορο- (-ερο-) dans τριακόντορος « à 30 rameurs » et -ερες dans τριήρης, etc.; v. h. a. ruodar « rame » (d'après la forme verbale germanique en rō-); irl. rám, rámae « rame » (d'après des formes verbales en $*r\bar{o}$ -). Le latin a généralisé $r\bar{e}$ -, non attesté ailleurs, mais indiqué indirectement par l'ε de gr. ἐρέτης, etc. V. aussi lat. ratis?

rēnēs, -um m. pl. (gén. pl. rēnium dans Plin. 21, 175, etc.) : reins. Singulier rare. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7206. Un doublet rien est signalé par Festus, 342, 35: rienes quos nunc uocamus, antiqui nefrundines appellabant quia Graeci νεφρούς eos uocant. Plautus in Satyrione (113): male tibi euenisse uideo; glaber erat tamquam rien. — Riēn est sans doute dû à l'influence de liēn.

Diminutifs: rēnulus; rēnunculus, attesté à basse époque (Marc. Emp., Vulg.) et demeuré dans certains dialectes romans, M. L. 7213; rēniculus (Marc. Emp.), M. L. 7209. Un dérivé *rēniō est supposé aussi par les formes romanes du type rognon, B. W. s. u; M. L. 7210. Adjectifs: rēnōsus (riē-), νεφριτικός (Gloss.), formé comme liēnōsus; rēnāle glosé περίζωμα; *rēnicus (mēme suffixe que mancus), M. L. 7209 a. Certaines formes romanes remontent à un verbe *dērēnāre, M. L. 2581; *disrēnāre, 2685. Le fr. éreinter a un autre préfixe.

Mot d'origine inconnue qui a remplacé nebrundines (v. nefrendes).

renīdeō, -ēs, -ēre (parfait inusité; toutefois, reniduit, ἐμεδίωσεν dans le Gloss. de Philoxène): 1º briller, resplendir; 2º briller de joie, être radieux; et spécialement « rire, sourire » (cf. l'emploi de rīdeō avec le sens de « être brillant, resplendir » appliqué aux choses, ciel, mer, etc.). Terme poétique, attesté depuis Lucrèce; en prose n'est usité qu'à l'époque impériale.

Dérivés : renidesco, -is : a. de Lucrèce 2, 326; renidentia (Tert., r. infantum).

Renīdeō semble bien être compose du préfixe re- et a du marquer d'abord la réflexion ou le renvoi de la lumière par un objet; ainsi dans Lucr. 2, 326, aere renidescit tellus. Mais il n'y a pas de simple *nīdeō. Le sens fait penser à nīteō (avec l'), q. u.

 ${\bf r\bar{e}n\bar{o}}$, - \bar{o} nis m. :11º vitchoura, sorte de renne ; 2º vêtement en peau de renne.

Mot germanique ou celtique; cf. Varr., L. L. 5, 167, sagum, reno, gallica (scil. uestimenta); et Sall., Hist. 3, 104: César, B. G. 6, 21, 5; Isid., Or. 19, 23, 4.

reor, rēris, ratus sum, rērī: compter, calculer. Dans la langue commune, a pris, comme putō, dūcō, aestimō, etc., le sens affaibli de « penser, estimer, juger », la notion de « compter » s'exprimant par putare et surtout par son composé computare. Mais le sens précis et technique est demeuré dans l'adjectif verbal en -to- (à valeur passive), rătus « qui est compté » : pro răta parte « suivant la part comptée à chacun »; rata et certa spatia definire, Cic., Tu. 5, 24, 59; cf. ratihabitio (Dig.) a ratification ». Rătus a pris aussi le sens de « qui entre, en ligne de compte, qui compte » et, par suite, « ratisié, approuvé » : ratum facere aliquid ; de là l'adverbe tardif ratē (Claud. Mam., Cassiod.) et le composé négatif irritus : qui ne compte pas : quod modo erat ratum, irritum est, Ter., Ph. 951; par suite « vain, sans effet », in irritum « en vain », irritare « invalider », Cod. Theod. — Reor est ancien et classique, mais dès l'époque de Cicéron il est rangé parmi les mots, « quibus loco positis grandior atque antiquior oratio saepe uideri solet » (De Or. 3, 38, 153); César l'ignore; Quintilien 8, 3, 26, le qualifie de tolerabile; mais, sous l'Empire, il n'y a guère que la poésie pour l'employer. Après le 1er siècle, il ne semble plus attesté. Du reste, les formes de l'infectum ont toujours été rares; la seule forme usitée est ratus. sur lequel ont été faits sporadiquement rabar, randum. rābāminī attestés dans les gloses.

ratio : compte ; rationem habere, reddere ; (seruus) à ratio : compte, affaires » (souvent joint à rēs, avec lequel il allitère ; cf., par exemple, Cic. joint a res, avec seques a management of the verse. Yerr. 2, 2, 70, § 172, re ac ratione cum alique coniunctus. De là sont issus de nombreux sens dérivés : « faculté ou façon de calculer », d'où « jugement, raison » et « ma thode, doctrine, raisonnement »; enfin « raison déterminante » (souvent joint à causa, argūmentum). L'ahla tif joint à un adjectif équivaut souvent à modo et remplace un adverbe : pari, simili ratione = p., s. moda = pariter, similiter. — Ratio est d'un emploi fréquent dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, où il traduit λόγος en vertu du double sens du mot grec « compte » (cf. λόγον διδόναι, παρέχειν, qui équivant exactement à rationem reddere) et « raison », comma rationalis, traduit λογικός; rationale, λογείον (langue de l'Église); rationābilis, εύλογος; irrationālis (-nābilis) йдоуос. Autres dérivés de ratio : ratiuncula : petit compte (familier); rationarium : livre de comptes (neutre substantivé d'un adjectif rationarius); ratiocinor, -āris : compter, calculer (v. Ernout, Philologica I p. 73 sqq.), d'où ratiocinium, -cinatio, etc. V. aussi portio. Ratio est demeuré au sens de « raison », dans les langues romanes, avec un dérivé *rationare, non attesté dans les textes et qui semble avoir signifié « parler », où se reflète peut-être une influence du gr. λόγος « parole »: cf. M. L. 7086-7087; et *arrationare, 669.

De rata provient irl. rath et v. bret. rad, ra « stipulātiōnēs ».

Reor n'a pas de composés.

Sur tout ce groupe, v. Yon, Ratio et les mots de la famille de reor, Paris, 1933.

Aucun rapprochement sûr, bien que le groupe soit, évidemment, ancien ; le lit rēju « je mets en ordre » est trop isolé pour être convaincant. Le groupe de got rapio « λόγος » est trop isolé en germanique et d'une forme trop singulière pour que l'hypothèse d'un emprunt au latin, faite par Bréal et confirmée par Kluge, ne s'impose pas, malgré l'existence du composé garapjan « compter ».

repedo : v. pēs.

repēns, -entis adj.: soudain. Classique et particulièrement fréquent dans Tite-Live, mais moins usité que le dérivé repentinus, formé sur l'adverbe repenté, comme peregrinus sur peregré, -gri, et presque uniquement employé au nominatif. Repentinus se trouve surtout en prose. Repēns, repentinus sont rares dans la latinité impériale; tardif: adrepentinus.

Pas de substantif dérivé. Fulgence a un adverbe repentīnāliter.

On rapproche souvent gr. ἐἐπω « je penche ». Mais la ressemblance avec recēns suggère une analyse pareille; faudrait-il couper re-pent- et comparer le groupe de pendō, où d est secondaire?

reperio : v. pario.

replum, -I n.: châssis, panneau d'une porte; montant vertical dressé au milieu de la cage de la porte pour servir de feuillure (Vitr.). Terme technique; le rapprochement de repleō ne convient pas.

rēpō, -is, -psī, -ptum, -ere: ramper; et « se traîner, cheminer lentement, se glisser ». Ancien (Enn.), clas-

sique. Il n'y a pas de substantifs reptus ni reptiō (cf. serpo), l'adjectif reptilis n'apparaît que très tardiveserpo, (1ve siècle) et sous forme de substantif neutre dans ment (1ve reptile (= serpēns). V. M. L. 7222 et 7221, 476pentāre.

Fréquentatif: reptō, -ās (non classique, surtout poéfréquer, ne diffère guère de rēpō par le sens); reptātiō; tique; ne .ūs; reptābundus (?); et *subreptārius, M. L.

Composés de $r\bar{e}p\bar{o}$: ad-(ar-), con-(cor-), $d\bar{e}$ -, \bar{e} -, in-(ir-), $intr\bar{o}$ -, ob-, per-, $pr\bar{o}$ -, sub-(sur-) $r\bar{e}p\bar{o}$; de $rept\bar{o}$: in-(ir-), ob-, per- $rept\bar{o}$, tous rares.

On a des correspondants exacts pour le sens, proches pour la forme dans lett. ràpuós, raptiés « ramper »; el. lit. réplicit « aller à quatre pattes ». — C'est plutôt serpő (v. ce mot) qui indique la façon de progresser du serpent.

reptus, -ī m. : « $r\bar{e}n\bar{o}$ » (Isid.). Mot germanique ; v. Sofer, p. 43.

repudium, -I n. : « répudiation de la femme par le mari ». Semble se rattacher plutôt à pudet qu'à pés, malgré l'homophonie de tripudium, le sens de puder étant d'abord « mouvement de répulsion ». C'est à puder que les anciens rattachent repudium; cf. Festus, 350, 3: -m Verrius ait dictum quod fit ob rem pudendam. Accius [682] « repudio ciecta ab Argis iamdudum exulo ».

Dérivés: repudiō, -ās « répudier, rejeter » (conservé en vieil espagnol., M. L. 7230); repudiātor, -tiō; repudiōsus (Plt., Pe. 384).

D'après repudium a été créé le terme rare prōpudium [avec même préfixe que dans prōstō], qui désigne à la fois un acte infamant ou une personne infâme: -m dicebant cum maledicto nudare turpitudinem volebant, quasi porro pudendum. Quidam propudium putant dici, a quo pudor et pudicitia procul sint, P. F. 253, 25.

Dérivés: prōpudiōsus; prōpudiālis: p. porcus... qui uelut piamentum et exsolutio omnis contractae religionis est, P. F. 274, 29. Terme de rituel, désignant une sorte de porc émissaire.

rēs, rēl et rei f. : sens ancien « bien, propriété, possession, intérêt dans quelque chose », encore conservé dans des expressions juridiques ou fixées par l'usage : rēs familiāris « bien familial »; rēs pūblica « propriété d'État, bien public » (opposé à privatae res); habere rem « avoir du bien » et perdere rem chez les comiques, e.g. Plt., Tri. 330, habuitne rem? - habuit. - qui eam perdidit? Cf. encore les expressions ad, in, ob rem; ex rē; ab rē. Par suite « intérêt à débattre, affaire à traiter ou à discuter spécialement en justice », cf. Varr., L. L. 7, 93, quibus res erat in controuersia, ea uocabatur lis; puis « affaire » dans le sens vague du mot français : mihi res est cum aliquo; quid rei mecum tibi est?, etc. Res, désignant des biens concrets, a pu servir à exprimer ce qui existe, la chose, « la réalité » (cf. reapse); re a pris ainsi la valeur de gr. ἔργω (le mot indo-européen représenté par gr. Fépyov n'est pas représenté en italoceltique), en opposition à uerbum, uox, opinio, spes, 'ūmor, etc. (cf. nātūra rērum, où rērum équivaut à τῶν brτων neutre); et aussi les actions accomplies : rēs populi Romani, res gestae; aussi les « choses » (par opposition aux personnes), dont le sens s'est affaibli et a pris

le vague du mot français : mala, bona res : aduersae. secundae res ; res diuina ; res rustica, etc. Res, en raison de son sens vague, a pu ainsi devenir un substitut poli d'un mot que la bienséance condamnait (cf. facere), e. g. CGL V 462, 1, (h) irguitallus: puer cum primum ad res (scil. ad res uenerias; cf. Pétr., Sat. 61, 7 et 140, 9. cum ergo res ad effectum spectaret), comme le fr. « chose ». Souvent rēs, joint à un adjectif, équivaut simplement à cet adjectif neutre : ea res = id; quamobrem, quare « c'est pourquoi ». Rēs, dans ce sens, a subi la concurrence de causa, qui par une évolution analogue était arrivé à une signification identique; bien qu'attesté de tout temps, res n'a subsisté que sous la forme d'accusatif rem, fr. rien, ou dans quelques locutions composées d'emploi restreint ; cf. M. L. 7236 ; B. W. s. u. — Pas de dérivé, sauf le diminutif rescula, recula, -ae f. (très rare; un exemple de Plaute cité par Priscien: repris par les archaïsants de basse époque); rescella (Greg. M., Vit. patr.); rescellula (Lex Burg.).

Pour reus, v. ce mot.

Le nominatif res a été fait sur l'accusatif rem, comme dies sur diem; l'importance particulière de l'accusatif dans ce mot ressort de la conservation de cette forme dans fr. rien. La forme rem d'accusatif singulier répond à véd. ram, attesté une fois et qui a entraîné l'accusatif pluriel ráh (aussi attesté une fois) et le composé catá-rā « qui ont cent richesses » (au duel). La longue ē de l'accusatif singulier est le degré long de la voyelle qui apparaît souvent comme ă en indo-iranien : véd. brhâd-raue (datif singulier) et le thème rayi-, avec élargissement -i-. En indo-iranien, l'à de l'accusatif singulier râm a tendu à se répandre par analogie et l'on a, par exemple. génitif singulier véd. rāyāh, av. rāyō. — Le mot indoiranien signifie « richesse » : skr. reván, av. raevá signifient « riche ». Le moyen gallois a rai (dissyllabique) « biens, richesse » (v. J. Loth, Mél. d'Arbois de Jubainville, p. 214). - En latin, rem (d'où res) est féminin: peut-être est-ce un simple hasard que, en regard du genre ordinaire du mot, qui est le masculin, l'unique exemple védique de l'accusatif singulier rám soit féminin (RV X 111, 7). Le sens de « biens, richesses » est le seul qui se retrouve en indo-iranien. Mais le sens de « affaire » est déjà italique : ombr. re-per fratreca « pro rë collëgii », ri esune « rei sacrae ». Le mot est de ces termes archaïques qui sont propres à l'italo-celtique et à l'indo-iranien. Cf. reor? et reus??

resēda, -ae f. : réséda, plante (Pline 27, 131). De resēdāre, peut-être par étymologie populaire, à cause des vertus calmantes qu'on attribuait à la plante; cf. Pline, ibid.

reserō : v. sera.

reses : v. sedeō.

rēsīna, -ae f.: résine, gomme. Dérivés : rēsīnula (Arn.), rēsīnācus, rēsīnālis, rēsīnātus, rēsīnācus. Attesté depuis Caton. Sans doute emprunté comme gr. ἡητίνη à une langue non indo-européenne. M. L. 7244, rēsīna et rasīna (d'après rasis).

restauro : v. instauro.

restis, -is f. (acc. restim plus fréquent que restem, abl. restē et reste) : corde, câble. Ancien (Plt., Cat.).

technique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7251; néerl. rijste.

-- 572 ---

Dérivés : resticula (conservé en logoudorien, M. L. 7250); restiō; restiārius, -ticulārius; cordier.

On a rapproché lit. rēkstis (gén. rēkščiō), qui désigne un « sac à fourrage » et aussi une « corbeille ». Or, ce mot appartient à un groupe radical, celui de rezgu, rèksti, qui désigne la technique du tressage; lit. rēzgis signifie « objet tressé, corbeille ». Cf. skr. rájjuh « cordage ». Bien qu'il soit impossible de poser un original indoeuropéen, cas ordinaire pour un terme technique, ces rapprochements sont à signaler. Le tressage est un procédé technique ancien et largement répandu.

rētae, -ārum f. pl. : arbres qui poussent sur le bord ou dans le lit d'un cours d'eau (Gabius ap. Gell. 11. 17, 4). De là dérive un verbe rētō, -ās; cf. Gabius, ibid., et Fest. 336, 25: retanda locantur Pomptina flumin(a. i. e. purganda: retae enim uocantur arbores quae ap (ud fluuios eminent aut ex ipsis alueis extant). Germanique: holl, rete, reten.

rēte, -is n. (souvent au pl. rētia, -ium, d'où un fém. sg. rētia et un n. sg. rētium), rētis, -is f. et m. d'après Priscien, GLK II 332, 14, qui lit uuidum retem dans Plt., Ru. 942 [les manuscrits de Plt. ont rete]. 984 (R a rete, CD retem; au v. 985, rete nomin. n. est sûr; au v. 900, les manuscrits de Plt. ont le pl. n. retia, tandis que Priscien atteste retiam; on lit dans Varron obiecto rete, R. R. 3, 5, 8, mais rete cannabina, ibid., 3, 5, 11; Charisius, GLK I 15, atteste hi retes (à côté de in retes meas). L'ablatif est toujours rête (non rêtī); M. Niedermann suppose que la flexion ancienne devait être rētis m. sg., auquel correspondait un collectif neutre pl. rētia d'où proviendrait rēte : filet, rêts, réseau. Mot technique et populaire, de forme mal fixée; peut-être emprunté. Panroman, sauf roumain, sous les formes retis et retia. M. L. 7255; B. W. rets. Celtique: britt. rand.

Dérivés : rēticulum (rēticulus m., Varr. ; la Vulgate emploie rētiāculum, qui s'est maintenu dans les dialectes italiens, M. L. 7257, cf. rēteiaclāri, sous iaciō): petit filet (à provisions ; filet pour les cheveux, résille), M. L. 7260; rēticulātus: -m opus: maconnerie en forme de filet, cf. Rich, s. u.; rētiolum (tardif; maintenu en roman, M. L. 7264); rētiārius : gladiateur armé du filet, rétiaire; circum, -in-, ob-rētio, -īs, -īuī (-iī), -ītum, -īre.

Certaines formes romanes supposent peut-être aussi *rētella, *rētīcīna; cf. M. L., s. u.

Étymologie obscure.

*retricibus : r. cum ait Cato in ea quam scribsit, cum edissertauit Fului Nobilioris censuram (1), significat aquam eo nomine, quae est supra uiam Ardeatinam inter lapidem secundum et tertium; qua inrigantur horti infra uiam Ardeatinam et Asinariam usque ad Latinam, Fest. 356, 17. Inexpliqué.

retro : v. re.

retūrā : v. obtūrā.

reus. -ī m. : défendeur (dans une cause). - Pour les anciens, reus était un dérivé de res et ils l'expliquaient par « celui dont le bien, l'affaire est en cause », cf. Cic.,

De Or. 2, 43, 183, reos... appello non eos modo qui olim loquebantur; cf. id., ibid. 2, 79, 321; P. F. 337, et Fest. 336, 4. Opposé à petitor, reus a désigné « le de et Fest. 330, 4. Oppose a principal de de fendeur », « l'accusé » et même « le coupable » sens qu'il a conservé dans les langues romanes où il est repré qu'il a conserve dans les représenté. Dans la langue religieuse, l'expression uoti reus proprement « celui qui est en cause à propos d'un veu débiteur d'un vœu », a pris le sens particulier de « qui a vu son vœu s'accomplir ». Usité de tout temps. M

Dérivé : reātus, -ūs m. (mot créé par Messalla selon Quint. 8, 3, 34, d'après les substantifs verbaux en -tus) : d'abord abstrait « condition de l'accusé ; pré vention » (d'où « culpabilité »); puis concret : « charge relevée contre un accusé, faute, crime »; « aspect extérieur d'un accusé ». Appartient à la latinité impériale, où, du reste, il est rare.

Le sens de rēs est éloigné; ce que disent les anciens. a chance d'être une étymologie populaire.

rēx, rēgis m. : roi; celui qui dirige seul les affaires de l'État; cf. Cic., Rep. 1, 26, 41, qui rattache ren à regō : celui qui commande ou qui préside à : rex sacrà. rum (expression consacrée, sans doute ancienne, qui témoigne du caractère primitivement religieux du rêx rēx conuīuiī (cf. βασιλεύς); par extension se dit dans la langue familière de toute personne riche ou puissante Usité de tout temps. Panroman (avec des formes savantes). M. L. 7286, Irl. ris.

Dérivés et composés : rēgulus : petit roi, roitelet. abeille reine; sorte de serpent (= βασιλίσκος), basilic; rēgīna: reine, M. L. 7171; rēgius; qui appartient au roi (cf. patrius), M. L. 7169 a; substantif féminin rēgia (domus) « palais royal »; sert de qualificatif à de nombreux objets, végétaux, etc.; regalis : digne d'un roi, M. L. 7166; rēgāliolus = βασιλίσκος; rēgnum, -ī n. : règne, royaume ; rēgnō, -ās, M. L. 7175. 7176 (formes savantes); interregnum: interregne, sur lequel a été refait interrex; regifugium : sacrum dicebant quo die rex Tarquinius fugerit e Roma, P. F. 363, 2; cf. poplifugium; rēgificus, -cē (Enn., Vg.).

Le nom *rēg- du « roi » est de ces mots de la langue politique et religieuse qui se trouvent en italo-celtique et en indo-iranien ; cf. lex. Sous forme verbale, la racine n'apparaît que dans l'Inde : véd. rásti et, sous forme thématique, plus fréquente mais sans doute secondaire, rajati « il règne ». Sous forme nominale, avec valeur de nom d'agent, *rēg- n'est attendu qu'au second terme de composés et, en effet, raj- n'est courant en sanskrit qu'en cette position, ainsi sam-raj- « roi suprême »; au simple, la forme usuelle est rájan- (nom. rájā, acc. rájānam, gén. rájňah, etc.), avec le féminin rájňī « reine »; le gaulois a de même beaucoup de noms propres du type composé de Dumno-rix. Toutefois, le védique n'ignore pas tout à fait le nominatif singulier rat « roi », qui a pour correspondant lat. rex, irl. ri; cf. peut-être aussi gaul. Rīgomagus; la flexion du type génitif lat. rêgis, irl. rig n'a pas de correspondant exact en sanskrit au simple. Le féminin irl. rigain semble répondre à skr. rājnī; lat. rēgīna (qu'on retrouve dans les dialectes italiques, marr. regen[ai], dat. « rēgīnae ») est nouveau, du type de gallina, à côté de gallus. - Il est naturel

penser que rex appartient au groupe de regō, comme de penso. 1. de duco. L'emploi de ces thèmes racines au au groupe des agents est chose exceptionnelle; ce pour désigner des archaïsmes des langues périphériques doit être l'un des archaïsmes des langues périphériques du domaine indo-européen.

rhētor, -oris m. : orateur, rhéteur. Emprunt savant α gr. ἡτωρ (déjà dans Cicéron ; rhētoricō est dans Noau gi, rhētorissō dans Pomponius); rhētorica conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7287; et en irl.

r(h)eubarbarum, -ī n.: rhubarbe. Mot tardif (Isid. 17, η qui cite un mot rheu « racine » ; gr. ῥᾶ, ῥῆον, Diosc.). M. L. 7273; B. W. s. u.

r(h)euma, -atis n. : catarrhe, rhume. Emprunt tardif gr. ρευμα, passé dans les langues romanes. M. L.

rhododendron : v. lorandrum et rosa.

r(h)ombus, -ī m. : désigne comme le gr. ρόμβος βόμβος), dont il provient, tout objet de forme circulaire ou losangée : toupie, rouet, losange; rhombe ou turbot. Emprunt d'abord savant, puis passé dans la langue parlée. M. L. 7291; britt. *rwmp « tarière ».

r(h)onchus : v. roncus.

rhythmus, -I m. : rythme, cadence. Emprunt savant, attesté depuis Varron, au gr. ρυθμός; passé par l'école en fr. rime: V. B. W. s. u.; M. L. 7294 b, et en irl. rithim.

Dérivés : rhythmicus (Cic.) ; rhythmica f. (-cē) « rythmique »; rhythmulus (Diom.), etc.

rica, -ae f. : sillon. Mot gaulois demeuré en fr. roie, raie. M. L. 7299; B. W. s. u.

rīca, -ae f. : pièce de drap, carrée et bordée d'une frange, que les femmes portaient en guise de coiffure et qui servait surtout aux prêtresses flamines ou dans les cérémonies religieuses. Cf. Varr., L. L. 5, 130; P. F. 369, 1; Fest. 342, 20.

Dérivés : rīcula (dim.) ; rīcinus (re-) : -a mitra (Varr. ap. Non. 539, 26); rīcinium (re-) : coiffure en forme de rīca que les femmes portaient en signe de deuil; rīciniātus (re-) (Fest. 342, 23).

Termes archaïques (Lex XII Tab.; Act. Fr. Aru.) qui, après Varron, ne figurent plus que dans les gloses. Sans étymologie connue.

ricinus, -ī m. : 1º tique, pou du mouton. Mot rural (Cat., Varr., Col., etc.), M. L. 7300, d'où ricinosus : φθειράριος (Gl.); 2º ricin, plante appelée également cici ou croton (Plin. 15, 25); 3º mûre imparfaite: ricinos Graeci uocant (Plin. 23, 137).

Seul le premier sens est ancien et usuel ; il est possible que les deux autres appartiennent à un homonyme de tout autre origine.

Sans étymologie connue.

ricto, -as, -are : crier, rugir, en parlant du léopard. Se trouve seulement dans Spartianus (IIIe siècle après J.-C.); formé sans doute sur rictus; ou onomatopée.

rictus, -ūs (rictum) : v. ringor.

rīdeō, -ēs, -sī, -sum, rīdēre : rire (sens absolu et transitif; cf. ridere aliquem et l'emploi passif : tuum enim non sal. sed natura ridetur. Cic., De Or. 2, 69, 279). Par suite « sourire », « avoir un esprit plaisant ». En poésie, peut s'appliquer aux choses, comme le gr. γελᾶν (cf. renīdeō) et μειδιάω. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 7302. Les formes romanes remontent à rīděre, sans doute formé sur rīsī, comme arděre (v. fr. ardre) sur arsi: cf. ridamus: γελάσωμεν, CGL III 416, 9.

Dérivés et composés : rīsus, -ūs m. : rire, ris (fréquent et classique : M. L. 7336) ; rīsor (rare) ; -sōrius (Fu'g.); rīsibilis (tardif); rīsitō (Laev.); rīsiculus (Ps.-Cypr.); rīsilliō, -īs (Greg. Tur.); rīsiloquium (Tert.); rīsiō (Plt.); rīdiculus, de *rīditlo-s : risible; subst. m. ridiculus: bouffon; ridiculum: chose risible. plaisanterie; rīdiculārius, rīdiculāria, même sens; rīdiculāris (Isid., Or. 8, 7, 7); rīdiculāsus (Plt., Arn., St Jér.); rīdibundus (arch.).

ad- (ar-); con- (cor-); dē-rīdeō, d'où dērīsiō: moquerie, dérision, M. L. 2585; et peut-être *dērīdiāre, M. L. 2583; in- (ir-), sub- (sur-) rīdeō, ce dernier conservé dans les langues romanes, M. L. 8477 (avec ĕ, comme rīděre).

Aucun rapprochement sûr. Faut-il penser à la racine skr. krīd- « jouer, danser »?

ridica, -ae f. (retica, redica, Gloss.): piquet, échalas de vigne. Mot rural (Cat., Varr., Col.). Conservé dans une forme dérivée en roumain. M. L. 7303. Pour la forme, cf. pertica.

On rapproche gr. ἐρείδω « j'appuie, je soutiens »; mais ce verbe grec est isolé en indo-européen et l'italique, en particulier, n'a rien qui y répond.

rien : v. renes.

rigeō, -ēs, -uī, -ēre : être raide, rigide. Classique, usuel. Formes nominales et dérivés : rigor : raideur (sens physique et moral), rigueur, d'où rigoro, rigoratus (Plin.); rigidus : raide (cf. rigida [sc. mentula] chez les satiriques) et « qui raidit » : rigidum frīgus. Glosé aussi ērectus par Non. 380, 30, qui cite Vg., B. 6, 28, tunc rigidas motare cacumina quercus (peu probant), et G. I 508, et curuae rigidum falces formantur in ensem. Ancien (Enn.), usuel. M. L. 7314; rigēscō, -is, M. L. 7312 a, et dērigēscō (Vg.); rigefaciō (tardif); de rigidus: rigiditās (Vitr.); rigidō, -ās (très rare; un exemple de Sén.), M. L. 7313 a.

Tous ces mots expriment souvent l'idée accessoire de « être raide de froid » : Cicéron oppose rigere frigore à uri calore, Tu. 1, 28, 69; prata rigent, dit Hor., C. 4, 12, 3; rigens aqua, Mart. 14, 117; uestesque rigescunt, Vg., G. 3, 363; Lucrèce emploie rigor pour frigus, par exemple 6, 368, prima caloris enim pars est postrema rigoris; et rigidum est l'épithète de frīgus, ibid. 1, 356. La langue a ainsi rapproché rigidus de frīgidus, d'où le fait que les formes romanes de trigidus supposent en partie un i ouvert : it. freddo, fr. froid, en face de esp.-port. frio, avec i représentant î; v. B. W. s. u.; mais ceci ne suppose pas une origine commune.

Pas d'étymologie sûre.

rigo, -as, -aui, -atum, -are: arroser, irriguer (un champ, etc.); répandre pour arroser; cf. T.-L. 5, 16, 9

(dans une vieille formule), aquam Albanam... emissam per agros rigabis; d'où en poésie l'emploi de rigari au sens de « se répandre » (cf. fundo et fluo). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7312.

rīma

Dérivés et composés : riguus (époque impériale) « qui arrose » et « qui est arrosé »; rigātiō (Col., Pall.); rigator (Tert.), cf. osq. regaturei, datif, épithète de Jupiter; cf. Vetter, Hdb. p. 107; rigātus, -ūs (langue de l'Église).

irrigō (déjà dans Cat.), M. L. 4546; irrigātiō (classique); irriguus (déjà dans Plt.). Sans étymologie.

rīma. -ae f. : fente, crevasse. Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7319.

Dérivés : rīmor, -āris (et rīmō) : fendre. Dans la langue augurale, « fendre les entrailles pour les examiner », d'où, dans la langue commune, le sens de « sonder, explorer, examiner, fouiller », M. L. 7320; rīmula; rīmosus. Tardifs: rīmātor, -tio; rīmābundus, -tim. Les composés *corrīmāre et *dērīmāre, supposés pour expliquer roum. curmà, M. L. 2254, dărîmà, M. L. 2584, sont très douteux.

Lat. rīma admet des origines variées : *reimā, *reidmā et *reidsmā, *reikmā et *reiksmā en rendraient compte. entre autres possibilités. Il serait vain d'essayer de préciser le détail. V. Walde-Hofmann, Lat. etym. Wört.,

ringor, -eris, ri(n)ctus sum, ringi: montrer les dents. gronder, grigner. Ancien (Pompon., Tér.), familier. Conservé dans quelques langues romanes sous la forme ringere (Gloss.), M. L. 7325; certaines formes supposent un dérivé *ringülare, M. L. 7326.

Dérivés et composés : rictus, -ūs m. et rictum n. : fait de montrer les dents, rictus, ouverture de la bouche: subringor, -eris: gronder sourdement.

On rapproche souvent v. sl. regnati « hiscere », serbe régnuti « gronder », režati « montrer les dents »; q de v. sl. rogu « moquerie » indique une racine de la forme *reng-. L'i de ringor serait donc dû à l'influence de n guttural: l'i de rictus serait analogique. On est devant une hypothèse que rien n'impose. Du reste, la racine ne se retrouverait pas, avec son sens précis, hors du latin et du slave. En tout cas, mot expressif.

rīpa, -ae f. : rive (surtout d'un fleuve, plus rarement de la mer). Ancien (Enn., Plt.), classique. Panroman, avec de nombreux dérivés. Cf. M. L. 7328; B. W. rivière.

Dérivés : rīpula : petite rive, marge ; rīpārius, employé dans rîpāria hirundō (Plin.) « hirondelle de rivage, martinet », d'où ripariola (féminin de ripariolus qu'on trouve dans les gloses avec le sens de regaliolus, glosé βασιλίσκος, CGL III 416, 42), attesté dans quelques dialectes romans, M. L. 7329; rīpēnsis: rīpāriēnsis, adjectifs de l'époque impériale, formés comme castrensis, désignant les troupes stationnées sur le bord d'une rivière; ripatim : ripanea loca designat : ita enim dicimus ripatim quasi uicatim, quasi ostiatim, quasi minutatim et cetera talia, Gloss. Plac., CGL V 97, 8.1 Composé: *arrīpāre, d'où fr. « arriver », etc., M. L. 675; B. W. s. u.

Cf. peut-être gr. ἐριπεῖν « tomber, s'abattre », ἐρίπνη e pente, côte, versant » et v. isl. rīfa « déchirer ».

riscus, -ī m. : malle, coffre (d'osier recouvert de peau) Emprunt au gr. ploxoc (lui-même phrygien d'après Donat, Ter. Eun. 754), depuis Térence. M. L. 7333

rītus, -ūs (et -uis ap. Varr.) m. : rite. Terme du vos cabulaire religieux : ritus est mos comprobatus in administrandis sacrificiis, Fest. 364, 34. Dans la langue com mune, a le sens plus général de mos, auquel il est son vent joint ou substitué; cf. P. F. 337, 4: ritus, mos uel consuetudo. Rite autem significat bene ac recte. L'abla tif rūū s'emploie souvent avec le sens de *more, mode « à la façon de ». L'adverbe rīte, déjà dans Plaute Poe. 951 (à côté de rūū, Men. 395), a un ĕ bref qui sup pose un thème en i ou consonantique à côté du thème en u (cf. noctě et noctů). Adj. rītuālis. Ancien, classique Appartient plutôt à la langue écrite. V. K. Heinz Ro loff, Gl. 33, 36 sqq.

Forme à élargissement -i- de la racine étudiée sous armus, etc. Cet élargissement -i- est conservé dans gri ἀρι-θμός « nombre », νή-ρι-τος « sans nombre », v. irl rim « compte », gall. rhif « nombre ». — Pour le sens cf. la valeur religieuse de skr. rtám, av. ašəm, qui da signe l' « ordre » conforme à ce qu'exige la religion. Pour le suffixe -tu-, cf. les mots cités sous lat. arus — Sous une forme aberrante, on a ici l'une des concordances du vocabulaire religieux observées entre indoiranien et italo-celtique.

rīuālis : v. le suivant.

riuus (forme vulgaire rius blâmée par l'App. Probi riuus non rius), -I m. : uulgo appellatur tenuis fluoraquae, non spe consilioue factus, uerum naturali suo impetu. Sed hi riui dicuntur qui manu facti sunt, siue super terram fossa, sine subter (super codd.); cuius nocabili origo ex Graeco (ρεῖν) pendet, Fest. 436, 20. Ancien (Enn.), classique. Panroman. M. L. 7341, rīvus et rius (ital. rio), d'où *riuscellus, M. L. 7338 a. Fr. ru, ruisseau

Dérivés : rīuulus, M. L. 7340 ; rīuālis adi. ; de ris vière. Usité surtout comme subst. m. pl. rīuālēs cles riverains », définis par le Dig. 43, 20, 1, si inter riuales, i. e. qui per eundem riuum aquam ducunt. sit contentio de usu. Par une métaphore empruntée à la langue rustique, rīuālēs a désigné aussi les « riyaux.» en amour, de là le sg. rīuālis et le subst. rīuālitās Autres dérivés et composés : rīuāria : ζήλη (Gl.) rivale (?); rīuīnus; ἀντίζηλος (Gloss. Philox.); rīuδ sus : ῥειθρώδης (Gloss.) ; rīuō, -ās (Paul. Nol.), d'où corriuo : faire couler ensemble, corriuatio, corriuium corriualis: deriuo, -as: deriuatio, -tiuus; riuora, -um (Agrim., sans doute d'après lītora); rīuātim (Macri) rīuālīcius (-a lex, Fest.); rīuifīnālis (Sicul. Flacc.)

Une racine *rei-, peut-être élargissement de *er- q apparaît dans orior, est attestée par skr. rináti « il fail courir, il fait couler », v. sl. ringti se « se précipiter » et v. sl. rějo, rějati « pousser, mettre en mouvement » La forme à élargissement -w- qu'offre lat. riuus explique des formes telles que skr. arinvan ou le participe si oturinovenu. La notion d'émission, de cours d'un liquide figure dans v. sl. rěka « rivière », v. angl. rip « rivage i v. irl. riathor « torrent » (v. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I 66).

rixa, -ae f. : rixe, querelle (entre deux ou plusieurs).

1 1. 7342; rixor, -āris (et rixō); rixātor, -tōrius; rixō-

omme (rixor, Plt.), classique (Cic., Verr. 2, 4, 66, Anorea joint rixa à turba; sur le différence entre les deux mots, v. Dig. 47, 8, 4); plus grave que iurgium deux mous, 1, 64, 2, iurgia primum, moxrixa; opposé à d. 140., mox rixa; oppose à pugna, qui désigne un combat en règle : Tac., Dial. 26, 4, pugnat, sed rixatur. On peut se demander si rixa non pas un postverbal de rixor, comme pugna de pun'est par peut être un désidératif-intensif du type

nexo. Si ja formation comporte -s- désidératif, cf. peut-être gr. epekw « je brise, je fais éc'ater » et skr. riçati « il gr. specce. rikháti « il déchire ». Simple hypothèse.

Rābīgō : v. rābus.

röbur, -oris n. (ancienne forme röbus dans Caton et Colum., de *rōbos, cf. rōbustus; rōbor dans Luc. est fait d'après roboris. Pour robosem, v. robus; un acc. roborem est dans Orib.) : chêne rouge, rouvre (sens conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 7354; B. W. s. u.: le quercus lānūginosa d'après P. Fournier); puis toute espèce de bois dur ou coloré comme le chêne, cf. Vg., 6. 2, 64, solido de robore myrtus, etc.; et aussi tout objet fait de ce bois, en particulier « carcan » et, par suite. prison » où les condamnés étaient soumis à ce supplice; dans la langue médicale tardive, « crampe, tétanos, d'où rōborātus. — Le rouvre passant pour être le plus dur des bois, rōbur est devenu synonyme de « force. vigueur »; robora exercitus est une image de même nature que flos iuuentūtis.

Dérivés : robustus : 1º de chêne ; 2º robuste, fort (avec la nuance de « résistant, solide ») : robustitās (tardif); Robustus s'est spécialisé peu à peu dans le second sens (M. L. 7356) et le premier a été réservé à un dérivé robusteus (Vitr.) ou à des formes avec -r- : roboreus (Ov., Col., Plin.), roburneus (d'après iligneus, etc.); rōborō, -ās : fortifier, M. L. 7350, et corrōborō; corroboramentum; roborasco (Novius); roborosus, -a. -um (Vég.) : -a passiō « crampe, spasme »; rōborārium, -î n. : enclos bordé de chênes ; roboretum, CGL II 281, 13 et 501, 17, d'où vient le fr. rouvraie, M. L. 7351; cf. aussi roboria, M. L. 7352; *robullus, M. L. 7353. Très tardifs : rōborantia, rōborandus, rōborabiliter (Greg. Tur.). Irl. robhar?, robust.

Röbur représente un ancien *reudh-os, de genre neutre comme les noms désignant la matière, et appartient à a racine *reudh-/rudh- qu'on retrouve dans rōbus, rŭber, rūļus, russus, etc. L'o de robur, robus, au lieu de ū, traitement normal de la diphtongue eu, ou, témoigne de leur origine dialectale. La parenté de rōbur substantif et robus adjectif a été vue par les anciens; cf. P. F. 325, 1 : robum rubro colore et quasi rufo significari, ut bouem quoque rustici appellant, manifestum est. Vnde et materia, quae plurimas uenas eius coloris habet, dicta est robur. Hinc et homines ualentes et boni coloris robusti. Robus quoque in carcere dicitur is locus quo praecipitatur maleficorum genus quod antea arcis robusteis includebatur. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain.

röbus, -a, -um (röbeus, Inscr., CIL VI 826; 30837b; cl. rubeus, sous ruber) : rouge. Mot de la langue rustique ; se dit de la robe des bœufs ; cf. P. F. 325, 1, s. u. robur. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 7355.

Dérivés : robigo : rouille (des blés, des métaux), nielle. Ancien (Plt.). M. L. 7348. Pour la formation. cf. aerūgō, ferrūgō, etc. Personnifiée et divinisée Rōbīgō « la Rouille des blés », d'où Rōbīgus « le dieu Rouille » et Robigālia, -ium n. pl. : dies festus septimo Kalendas Maias, quo Robigo deo suo, quem putabant robiginem auertere, sacrificabant, P. F. 325, 7; robiginō, -ās (Apul.); rōbīginōsus : rouillé.

Un substantif masculin *rōbōs (cf. rubor), différent de robur neutre, est peut-être conservé dans la glose de P. F. 14, 9: ... antiqui dicebant... robosem pro robore. Forme dialectale; v. ruber. Le caractère rural de rōbīgō, indiqué par le traitement ō de la diphtongue en u, donne lieu de croire que le sens « rouille du blé » serait plus ancien que celui de « rouille du fer ».

rodo, -is, -sī, -sum, -ere : ronger. S'emploie au sens moral: r. absentem amicum, Hor., S. 1, 4, 81; cf. uellicō et fr. déchirer. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : rosio (rare et technique, Celse, Plin.) : corrosion, M. L. 7382; rosor (Ambr.); rostrum de *rod-tro-m (cf. rastrum) : ce qui sert à ronger, « museau » et « bec » (les représentants romans du mot ont le sens de « bouche » ou de « visage », dénotant une acception familière de rostrum analogue à celle du fr. museau, bec. M. L. 7386, qui est déjà, du reste. chez les comiques et les satiriques); et, par suite de la ressemblance avec un bec. « éperon de navire » et tout objet en forme de bec, pointe de la serpe, de la charrue, bec d'une lampe, tête de marteau, etc. Le pluriel röstra désigne la tribune aux harangues au Forum, les Rostres, ainsi nommée parce qu'elle était ornée d'éperons de navires pris aux Volsques d'Antium pendant la guerre latine. De là : rostratus (-a Columna); rostrālis; rostellum et la formation plaisante subrostrani « piliers des Rostres » (comme sub-

Composés de rodo: ab-, circum-, con- (cor-) rodo; corrosus, M. L. 2257, d'où *corrosare, M. L. 2256; derosus; ērōdō; ērōsiō; ob-, per-, prae-rōdō.

Certaines formes romanes supposent aussi *rōdĭcāre et rösicare, M. L. 7359 et 7380, comme *rasicare. V. B. W. ronger.

Si l'on admet un thème radical de type athématique. *rod-, on peut concilier deux présents qui seraient passés au type thématique : skr. rádati « il gratte, il bêche » et lat. rodo. Le v. h. a. razi « âpre, sauvage » et le v. sax. ratte « rat », l'un ayant \bar{e} , l'autre a issu de o, ne sont pas inconciliables; mais ces rapprochements sont trop vagues pour être convaincants. V. rādō.

rogo, -ās, -āuī, -ātum, -āre: s'apparente sans doute à rego, le sens premier étant « s'adresser à » (cf. appello, peto), puis « poser une question à, interroger » (avec deux accusatifs, e. g. Plt., Pe. 635, ego patriam te rogo quae sit tua); et aussi employé dans le sens de petō « demander », dont il a les constructions : rogare ut, nē. Dans la langue du droit public, le mot a été pris dans des acceptions spéciales : de rogare sententiam aliquem « demander à quelqu'un son avis (qui motive son vote) », on est arrivé à dire rogāre populum « consulter le peuple »; cf. Cic., Ph. 1, 10, 26 : consules populum iure rogauerunt, populusque iure sciuit; rogāre lēgem « proposer une loi »; rogāre populum magistrātum « proposer un magistrat à l'assemblée du peuple, faire désigner un magistrat ». Ancien, usuel et classique. Les dérivés et composés de rogō, à côté du sens général de « demander », ont presque tous un sens technique qu'ils ont pris dans la langue du droit. Rogāre est demeuré en roumain et, sous forme savante, dans la plupart des langues romanes. M. L. 7361.

Dérivés et composés : rogātiō : 1º question, demande (classique, mais rare) ; 2º au sens technique : r. est cum populus consultur de uno pluribusue hcminibus, quod non ad omnes pertineat, et de una pluribusue rebus, de quibus non omnibus sanciatur. Nam qucd in omnes homines resue populus sciuit, lex appellatur, P. F. 326, 17. Conservé au sens de « demande, prière » dans quelques langues romanes, cf. M. L. 7362, et sous forme savante par la langue de l'Église (les Rogations); rogātor (même double sens); rogātus, -ūs m. (seulement à l'ablatif singulier); rogātiuncula; rogāmentum (tardif et rare); cf. aussi roga (Greg. M.), de rogō, comme pugna de pugnō, M. L. 7360 a. Nombreux noms propres (tardifs) : Rogātiānus, -tēnsis, -tēsta, -tula, -tīna, -tīlla, généralement chrétiens.

rogitō, -ās (fréquentatif usité surtout dans la langue de la comédie); rogitātiō; ērogitō (Plt., Capt. 952).

abrogō: 1º sens technique « demander l'abrogation de, abroger (= ἀκυρῶ, ἀποψηφίζομαι); supprimer par la loi ou par décret »; 2º dans la langue commune, « enlever, supprimer »: a. fidem. Dérivé: abrogātiō.

adrogō: 1º demander en plus, et, dans la langue du droit, « adjoindre, associer » (cf. adscribō), T.-L. 7, 25, 11, dictatorem adrogari (consuli) haud satis decorum uisum patribus; prendre pour héritier (de eis qui filii loco heredem sibi adsciuerunt) et quelquefois « adopter »; à ce sens technique se rattachent arrogātiō: vloθeσία, forme spéciale d'adoption « quae per populi rogationem fit »; arrogātor; 2º dans la langue commune, arrogāre s'emploie avec sibī « s'arroger »; cf. Cic., S. Rosc. 89, non enim tantum mihi derogo, tametsi nil adrogo; d'où arrogāns, arroganter, arrogantia. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 676.

corrogō: glosé συμπαρακαλῶ « se procurer (à force de demandes) »; spécialement « inviter ». De corrogāta est issu le fr. « corvée », B. W. s. u.; M. L. 2255: dērogō: 1º technique « déroger à une loi »; -are proprie est cum quid ex lege uztere quo minus fiat sancitur lege noua, P. F. 61, 2; 2º dans la langue commune. « retrancher, soustraire »; dērogātiō, -tor, -tōrius: ērogō: 1º fournir pour des dépenses publiques, prendre sur le Trésor (après avoir sollicité le consentement du peuple); 2º dans la langue commune, « payer, dépenser; distribuer de l'argent, des aumônes, etc. », par suite « ruiner », et même, dans Tertullien. « faire périr »; ērogātiō : 1º dépense publique ; 2º distribution de vivres, etc., faite aux dépens du trésor: 3º dans la langue de l'Église, « aumône ». d'où erogator. - Sous la forme exrogare, le verbe a le même sens que derogare; cf. P. F. 72, 2, exrogare est ex lege uetere aliquid eximere per nouam legem. De *ērogāre* a été formé, avec une haplologie, supēr_o, gāre « payer en plus », d'où supērogātiō.

irrogō: proposer une mesure contre quelqu'un; « infliger »: i. multam, etc.

interrogō: 1º demander les avis. Le verbe a du d'abord s'employer avec un complément au pluriel. cf. Cic., Q. fr. 2, 3, 2, Clodius interrogabat suos quis esset qui; Suét., Caes. 21, 2, i. sententias à côté de rogāre sententiam; puis, comme rogō, il s'est employé en parlant d'une seule personne au sens de «interroger », avec lequel il est passé dans quelques langues romanes, M. L. 4496; v. B. W. sous demander; 2º sens technique: lège interrogāre « questionner, poursuivre lègalement; interrogātiō, -tor, -tiuncula, -tīuus, -mentum (Gloss); obrogō: āre est legis prioris infirmandae causa legem aliam ferre, P. F. 203, 3; perrogō: 1º demander suc cessivement; 2º faire passer une loi (après avoir recueilli tous les suffrages): tribunus plebis legem perrogauit (Val. Max., 8, 7, 4); perrogātiō (Cic.).

praerogō: interroger d'avance. Adj. praerogātiuus (-a tribus, centuria; cf. Ascon. ap. Cic., Verr. 1, 9, 26: centurie ou tribu appelée à voter la première et dont le vote entraînait généralement l'élection du candidat désigné par elle. Praerogātīua a pris par là le sens de « première choix; présomption favorable, pronostic »; et même, à l'époque impériale, de « prérogative, privilège »); prōrogō: 1º proroger (les pouvoirs d'un magistrat); 2º dans la langue commune, « prolonger »; 3º d'après ērogō « payer », a pris à basse époque le sens de « payer d'avance »; cf. Dig. 40, 1, 4, § 5, si ei nummos prorogauit emptor; de là : prōrogātiō, -tor, -tīuus (Sén.).

subrogō (sur-): 1º subroger (se dit du président des comices qui propose un candidat autre que celui qui a été précédemment désigné); 2º substituer. V. regō.

rogus, -I m. (rogum, n. Afran. ap. Non. 221, 27): bûcher funèbre. Ancien (Loi des XII Tables), classique. Distingué de bustum par le scholiaste C de Lucain à propos de 8, 777-778: carpitur et lentum destillat Magnus in ignem | tabe fouens bustum, où le scholiaste note: stillante pinguedine flamma iuuatur; et rogum dicere debuit; nam « bustum » est ubi ustum est cadauer. Mais les deux mots s'emploient indifféremment l'un pour l'autre.

Dérivés : rogālis (poétique, époque impériale ; 0v., Stace, Sid.) ; rogārius : νεκροκαύστης (Gl.).

Le rapprochement avec regō est difficile à justifier, comme l'emprunt au gr. ἑογός «Imeule de blé » (sicilien, Épicharme), qui provient peut-être du latin. Le sens initial serait « objet qui se dresse », cf. v. isl. rakr « dressé»?

Rōma, -ae f.: Rome, nom de la capitale du Latium, d'origine peut-être étrusque; v. W. Schulze, Lat. Eigenn., p. 579 sqq.; les dérivés ont pris des acceptions spéciales dans les langues romanes; cf. M. L. 7368, rōmaeus (grec); 7369, rōmāna; 7370, rōmānīcē; 7371, rōmānus; B. W. roman. Celtique: irl. ruam, romda; britt. Rufaum, Rufair. Rōma est passé en got. Rūma. Pour Rōmānia, v. Piganiol, L'Empire chrétien, p. 414 et la n. 13.

roncus, -I m.: 1º croassement (Apul., Met. 1, 9); 2º ronflement (Mart.). Emprunt au gr. ῥόγχος, latinisė. Dénominatii: roncō, -ās: ronfler; composė: ronc(h)isonus (Sid.). Les gloses ont une forme runcō qui présente la fermeture normale de o en u devant le groupe nasaleguturale; cf. uncus, etc. Onomatopée expressive qui a tendu à suppléer stertō et passée dans les langues romanes, M. L. 7294 rhonchus; 7292, rhonchāre; 7293, *rhonchizāre (cf. roncissātor, Gl.), où elle a été concurrencée par un autre type expressif dérivé de *rūnf-; v. M. L. 7447 et B. W. sous ronfler. Celtique: britt. rochan grogner ».1

rōrāriī, -ōrum m. pl.: soldats armés à la légère, chargés d'engager le combat ou les escarmouches préliminaires. Formation en -ārius comme ferentārius, triārius, etc. L'explication de Varr., L. L. 7, 58 (cf. Goetz-Schoell, ad l.): ab rore... ideo quod ante rorat quam pluit n'est qu'une étymologie populaire. Mot technique rare, désuet après Tite-Live, d'origine inconnue.

rös, röris m.: rosée. Ancien, classique, usuel. Conservé sous cette forme ou sous une forme dérivée dans les langues romanes. M. L. 7374 et B. W. rosée.

Dérivés et composés : rōrō, -ās « être humide de rosée »; rōrat : 1º « il tombe du brouillard ou de la rosée »; 2º « mouiller de rosée, humecter » (transitif), M. L. 7373 a; rōrātiō, -ōnis; irrōrō; *rōrātia, M. L. 7373; rōrēscō.

A basse époque apparaît un composé $arr\bar{o}r\bar{o}$ « couvrir de rosée, humecter » (Marcel., Cassien), qui refait en *arrōsō d'après le nominatif $r\bar{o}s$, sans doute pour éviter la suite de trois r, a supplanté $irrig\bar{o}$ en galloroman, fr. arroser, etc.; v. B. W. s. u.; cf. * $r\bar{o}s\bar{a}ta$ > rosée.

rōridus; rōrulentus (cf. flōridus, flōrulentus); rōscidus (peut-être analogique de sūcidus ou de muscidus; la mousse et les gouttes de rosée ou d'eau tombant en rosée vont ensemble), de là un dénominatif *rōsciddre, supposé par des dérivés romans, surtout dans les langues hispaniques, M. L. 7378, rōscidulus (Gloss.); rōrifer, -fluus, -ger, tous trois poétiques, cf. gr. δροσοβόλος; rōrificō (Philo). Cf. aussi Rosca: in agro Reatino campus appellatur, quod in eo arua rore umida semper seruntur, P. F. 355, 5 (peut-être étymologie populaire).

†rös marīnus m. (et rōsmarīnum n.): romarin, M. L. 7383; André, Lex., s. u.; rōs terrae, Ps.-Ap. 80, 50. Nom radical du même type que mōs fixé en latin avec l'ō du nominatif, tandis que l'on a des dérivés en -ā-dans lit. rasā, v. sl. rosa, véd. rasā, avec le même sens (cf. aussi skr. rāsāh « humidité, goût »), av. Ranhā « nom d'un fleuve ». Le rapprochement, repoussé par Frisk, Gr. etym. Wōrt., avec le synonyme gr. δρόσος (féminin) n'est admissible que si ce mot est doublement populaire, par son δ préfixé et par son -σσ- intérieur (qui aurait été réduit à -σ- en ionien et en attique; le mot n'est pas chez Homère).

rosa, -ae f.: rosier et rose. Ancien et classique. Panroman. M. L. 7375. Celtique: irl. rós; germanique: v. angl. róse, v. h. a. rosa.

Dérivés : roseus : de rose, couleur de rose, M. L. 7379; rosārius, subst. n. rosārium « roseraie », m.

rosārius, ροδοπώλης (Gloss.); et *rosāriolum, M. L. 7377; rosāriēs, CIL VI 30707; rosāceus; subst. n. rosāceum « huile de roses »; rosālis, dans rosālēs escae; Rosālia, -ium « fête des Roses », M. L. 7376; rosāns, -tis; rosātus; subst. rosātum (n.; scil. uīnum) = ροδωτόν; rosātus; rosātum, synonyme de rosārium, irl. rostan; rosa Graeca: λυχνίς ἡ ροδοδάφνη (Gloss.); rhosa « pomme rosat » (Ed. Diod.). CI. aussi, sans doute, rosīna, plante inconnue, Vég. 3, 13, 4. Au grec, le latin a emprunte rhododendron, déformé tardivement en lorandrum, Isid., Or. 17, 7, 54; cf. rodandrum, ροδοδάφνη (Gloss.); v. M. Niedermann, Contrib. à la crit. et à l'expl. des gl. lat., p. 41. M. L. 7290.

Il y a manifestement un rapport avec gr. Γρόδον (depuis Homère), ἑοδέα « buisson de roses», et le mot iranien *wrd-représenté par pers. gul et par l'emprunt arm. oard qui désignent la même fleur. Une origine indo-européenne est exclue ; rien n'indique un emprunt du latin au grec. Emprunt à une civilisation méditerranéenne où la plante aura été cultivée (cf. līlium, uiola, etc.) ; peut-être sémitique, cf. Mayrhofer, Symb. Hrosny, 74 sqq. Si le mot est passé par l'étrusque, le maintien de s ne surprendrait pas ; mais le sens des mots étrusques ruze, rusi est inconnu.

rostrum : v. rodo.

rota, -ae f. : roue (de char, de potier; roue hydraulique, roue de supplice); poisson de mer indéterminé. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7387.

Dérivés et composés : rotō, -ās : faire tourner (inusité dans la prose classique) et ses dérivés ; fr. rouer et rôder? V. B. W. s. u.), M. L. 7388, et *corrotō, 2258; rotundus (et par assimilation rutundus, cf. Non. 60, 8; pour la forme, cf. sequor, secundus): en forme de roue, rond; par suite « bien tourné » (en parlant du discours). Panroman, M. L. 7400 (les formes romanes supposent *retundus, cf. B. W. rond; M. L. Einf.3, p. 159); rotundula f. « emplâtre » (tardif); rotunditās; rotundo, -ās: arrondir (*rotundiāre dans les langues romanes, B. W. rogner, M. L. 73991 et corrotundo : façonner en arrondissant ; rotula (et rotulus m. dans Calpurnius, ce dernier seul a passé dans les langues romanes, fr. rôle, B. W. s. u.; M. L. 7397) : petite roue. De la, en latin vulgaire, *rotulāre, M. L. 7396, et *corrotulāre, M. L. 2260 (britt. crehyllys?); rotella (Aug., Gl.), M. L. 7389, B. W. rouelle; britt. rodell. Autres dérivés tardifs : rotābilis, -bundus ; rotālis, -rium, -tim, -bula (= τροχαντήρ).

A basse époque apparaît le composé birotus (Cod. Theod., Non.), souvent substantivé sous la forme birotum n. ou birota f.: voiture à deux roues, d'où birotium (attesté dans les gloses sous la forme birodium, CGL IV 488, 54 et Not. Tir. 112, 63), M. L. 1114, 1115 (qui note î, malgré birōmis).

Les formes dérivées des langues romanes supposent également *rôteus, *rôteûlare, *rôticinus, *rôticulare (B. W. érailler), *corrôtare, *corrôteolare, *corrôtulare; cf. M. L. s. u.

La notion de « roue » s'exprime par des substantifs appartenant à des racines signifiant « circuler, courir »; c'est ainsi que le grec a τροχός en face de τρέχω (cf. currus et curro). Il y a, pour « roue », deux groupes de

formes en indo-européen, l'un de *kwel- « circuler » (v. lat. colo), d'où l'on a v. pruss. kelan (et sl. kolo), v. isl. huel à côté de skr. cakráh, gr. κύκλος, etc., l'autre de la racine de lit. ritù, rîsti « rouler » et de v. irl. rethid « il court », -ráith « il a couru » (v. irl. furráith « il a secouru » = m. gall. gwarawt), roithes (causatif) « qui pousse ». En indo-iranien, où la notion de « roue » est exprimée par la racine *kwel-, le substantif thématique skr. ráthah = av. raθō désigne le « char »; il figure dans le composé qui désigne le « guerrier » : skr. rathesthah = av. rabaēšta (littéralement « qui se tient sur un char de guerre ») et ceci montre l'importance du mot. Le mot est ignoré du slave, de l'arménien et du grec. Mais, du baltique à l'italo-celtique, on le retrouve avec le sens de « roue » : lit. rātas « roue, cercle » et pl. rataī « char », v. h. a. rad (neutre; mot propre au groupe allemand; les autres groupes germaniques ont des formes de la racine *kwel-), irl. roth (masculin); la forme allemande rad est neutre comme v. isl. huel et v. pruss. kelan, mais a le vocalisme o du thème masculin, attesté par l'irlandais). La forme lat. rota, du type de toga, ne se trouve hors du latin que dans gall. rhod, féminin. Le mot latin d'origine gauloise petorritum « char à quatre roues », ne donne pas le droit de poser un gaul. *ruo-; car, dans un emprunt ancien, lat. i à cette place peut reposer sur une voyelle brève quelconque, o ou e, aussi bien que i. On notera les formations du diminutif lat. rotula, qui a de l'importance en roman, cf. lit. ratelis « petite roue », et du composé, lat. birotus, cf. lit. dvirātis « à deux roues ». — L'adjectif rotundus doit être lié à une forme verbale, du type de irl. rethim, non conservée à date historique et devrait son o à rota; toutesois, le retundus que supposent les formes romanes ne doit pas être ancien et résulte d'une dissimilation secondaire; cf. seror en face de soror, etc.1

rotta, -ae f.: sorte de poisson (Polem. Silv.); gardon ou rotengle. Différent de rota qu'on lit dans Pline. Celtique? M. L. 7395.

1º ruber, -bra, -brum : rouge. Ancien, classique. M. L. 7405 a.

2º rubeo, -es : être rouge ; rubesco et erubesco, erubēscendus, irrubēscō (St., Sol.) : rougir (le premier demeuré dans quelques formes romanes, M. L. 7406); rubor, -ōris m. : rougeur; en particulier « rouge du visage amené par la honte ou la pudeur »; puis la a honte » elle-même, M. L. 7413, et tardif : ruborātus; rubidus (Suét., Vit. 172, facies rubida plerumque ex uinulentia; cf. Gell. 2, 26, 14); rubēdo f. (tardif); rubicundus (-cosus, Dynam.; -culus, Juv.); rubeus, qui a supplanté ruber dans les langues romanes, B. W. rouge; M. L. 7408; rubia, -ae f. : garance (Vitr.), M. L. 7409; rubellus, -a, -um, et rubellius, d'où rubelliō : ἐρυσίδη καὶ lòς σιδήρου [Gloss.] et $rubelliar{o}$: poisson indéterminé [rouget?], M. L. 7402; rubellulus, tous deux d'époque impériale ; rubell(i)ānus (Col., -ae uītēs) ; rubefacio (Ov., Sil.) ; rū rāns (poét., tardif). Les langues romanes supposent encore des adjectifs rubēns (cf. v. fr. rovent), *rubeolus, *rubicinus, *rubiculus (fr. rouille), *rubīnus, qui étaient surtout usités dans la langue des éleveurs, cf. M. L. s. u.; rubiō, -ās (tardif). La même racine a fourni aussi des noms propres: Rubrius, osq. Rufriis, pel. Rufries; Rubrēnsis lacus, Rubico, etc.

rūbrīca, -ae ſ. (sc. terra; scandé rūbrīca dans Pl., True 294, Hor., Perse; cf. rūbidus), proprement féminin subtantivé d'un adjectif rūbrīcus, avec même suffixe que dans pudīcus; mendīcus: terre rouge, ocre rouge qui servait notamment à écrire les titres ou articles des lois d'Elat et peut-être la loi tout entière, tandis que les décisions des tribunaux ou les édits du préteur étaient écrits sur un fond blanc (album). Rūbrīca a désigné par là une rubrique, titre de loi, et ensuite la loi elle-même; cf. Quint. 12, 3, 11, se ad album ac rubricas transtulerun

Dérivés: rūbrīcātus (Pétr.), d'où rūbrīcā, -ās (Ven. Fort.); rūbrīcāsus (Caton, etc., langue rustique).

Cf. aussi rubus; rubēta. A ruber s'apparentent rōbus, Rōbīgō, rōbur, rūfus, russus, et sans doute rutlus.

Pour « rouge », l'italique a hérité de deux mots : *rudhro- et *reudho-. L'ombrien offre l'un et l'autre avec une même valeur : apruf rufru, purka rufra, I b 24-27 = abrof... rofu, porca... rofa, VII A 3-6. En latin, ruber est le mot romain et rōbus, rūfus ont des caractères dialectaux, l'un, ō pour ou et l'autre, f intervocalique.

Lat. ruber répond à gr. ἐρυθρός, v. sl. rūdrū «rouge», v. isl. rođra « sang »; cf. skr. rudhiráḥ « rouge », rudhirám « sang ».

Les formes du type dialectal rōbus et rūfus supposent une diphtongue radicale. Le vocalisme des adjectifs étant en e, on attend *reudho-, que suppose, en effet, v. isl. rioār, v. angl. réod « rouge »; mais got. rauþs et serbe rūd supposent *roudho-, qui doit s'expliquer par l'influence de substantifs tels que v. isl. raūdā « couleur rouge », lit. rauda (même sens). Les formes celtiques (irl. ruadh, gall. rhudd), baltiques (lit. raūdas, en parlant de chevaux) et italiques ne permettent pas de discerner une origine eu d'une origine ou.

La racine fournit aussi des formes verbales comme gr. ἐρεύθω et v. isl. rioda « rougir ». Le latin n'a que la forme en -ē-: rubēre; cf. v. h. a. rotēn et v. sl. rūdēti « devenir rouge ».

Rubus est pareil à lit. rùdas « brun rouge ».

Russus diffère de sl. rusŭ « roux » par ceci que l'u slave repose sur un ancien *ou. V. h. a. rost « rouille » suppose *rudhs-to-, et le lituanien a raūsvas, rusvas « rougeâtre ».

rubēta, -ae f. : sorte de grenouille venimeuse (Prop., Juv., Plin.). Accolé comme épithète à rāna : rānae rubētae. Sans doute de rubus.

rūbidus, -a, -um (ū attesté par le mètre dans Plt., St. 230, robiginosam strigilim, ampullam rubidom, et Cas. 310, atque ibi torreto me pro pane rubido): sens obscur; les anciens semblent le rapprocher de ruber rubeo, malgré la quantité de l'u; cf. P. F. 318, 20, qui cite Plaute. D'autre part, on a vu s. u. ruber que rübidus, dans Suétone, ne peut avoir d'autre sens que « rouge »; et Aulu-Gelle 2, 26, 14 définit rubidus... rufus atrior et nigrore multo inustus. Y a-t-il eu confusion de deux adjectifs distincts? Ou faut-il rattacher rūbidus à rōbus, avec variation dialectale ō/ū? V. rūbrica.

rubus, -I m. (fém. dans Prud., Cath. 5, 31): « ronce » et « mùre sauvage » (mora); plus rarement « framboisier, framboise ». M. L. 7414. Irl. rub.

Dérivés : rubeus, -a, -um ; rubeta, -ōrum n. pl. (singulier non attesté dans les textes, mais demeuré dans les langues romanes, M. L. 7407 : it. roveto à côté de lomb. roveda) : buissons de ronces (cf. dūmus, dūmētum).

V ruber et rutēta.

rucilia: lappa canaria (étrusque?; v. Ps.-Ap. 31, 28 n.).

ructo, ructus : v. *rūgō.

rādectus : v. rūdus.

rudēns, -dentis m. et f.: câble. Les anciens le rattachaient à rudo; cf. Fest. 322, 10, rudentes, restes nauticae et asini cum uocem mittunt, sans doute en vertu
d'une étymologie populaire qui a pu agir sur le sens
du mot (ainsi rudentum sibilus chez Pacuvius). Plaute,
Ru. 1015, scande rūdentem avec ū; Virgile, au contraire, écrit stridorque rūdentum, Ae. 1, 87, d'accord avec
Lucrèce, Catulle, Ovide (cf. rūdō). Sans doute emprunté,
comme la plupart des termes nautiques. M. L. 7417 b.

rudis, -ē: grossier, brut. Au sens moral, « non dégrossi (opposé à politus, cf. Plt., Poe. 189), inexpérimenté, inculte, ignorant, novice ». Souvent joint à un génitif: rudis rei militaris (cf. peritus). Ancien, usuel et classique. M. L. 7420 et aussi *rudius, 7421.

Dérivés: ruditās (à peine attesté; un exemple dans Apulée); rudīmentum (non attesté avant l'époque impériale; a appartenu d'abord à la langue militaire, qui l'a formé de rudis d'après elementum) « rudiment »; rudiārius: -i dicuntur qui saga noua poliunt, Fest. 322, 8.

Composé: ērudiō, -īs « dégrossir »; au sens moral, former, instruire »; ērudītus, -tiō, -tor (tardif), -bilis; et inērudītus (depuis Cicéron, d'après ἀπαίδευτος); inērudītiō (Vulg., Gloss.).

V. rūdus. La graphie ērodīta, CIL I² 1214, est un faux archaïsme et ne prouve pas l'existence d'un ancien *rod-.

rudis, -is f.: baguette; particulièrement « fleuret du gladiateur»; cf. prīma, secunda, summa rudis. Ancien (Caton), technique.

Dérivés: rudicula: baguette, spatule (cf. *rudica, M. L. 7419); rudiārius: gladiateur qui a reçu du préteur une baguette, symbole du congé qui lui était accordé; cf. Hor., Ep. 1, 1, 2.

Terme technique sans étymologie connue.

rūdō (rūdō, Ov., Vg.; rūdō dans Perse 3, 9, forme conservée en provençal; cf. M. L. 7418, rūdēreļ, -is, -īuī (Apul.], -ītum, -ere: crier, braire, grogner. Se dit de toute espèce de cris d'animaux, spécialement de l'âne; s'est ensuite appliqué à l'homme; cf. Lucil. 261: haec inquam, rudet e rostris atque hei(u)litabit. De là, dans Apulée, rudor, rudītus.

La variation de quantité de l'u représente une alternance ancienne eu/u; il s'agit d'un ancien présent athématique de racine dissyllabique : véd. roditi « il gémit », 3º plur. rudanti. Lit. ráudmi « je gémis » suppose un ancien *rōuda-; vocalisme e dans v. angl. réotan « pousser des plaintes ». V. sl. rydati « θρηνεῖν, κλαίεν » est

un itératif. Le substantif lit. raudá (acc. raūdą) signifie «plainte, gémissement ». Pour la forme rudītus, cf. le type petō: petītus. V. rugiō, rumor.

rūdus, -eris n.: gravois, plâtras, décombres; menus moellons pour paver en blocage; sorte de marne employée comme engrais (Col. 10, 8, 1). Terme technique. M. L. 7422.

Dérivés: rūderō, -ās: couvrir de gravois, faire un lit de blocage (Plin., Vitr.), et ērūderō; rūderārius (r. crībrum, Apul.); rūderātiō. Il faut y rattacher l'adjectif rūdectus « couvert de gravois, pierreux », qu'emploie Caton, Agr. 34, 2; 35, 1; pour la formation, cf. dūmectum.

Ce substantif est un ancien *-d- (et non *-dh-), ainsi que l'adjectif rudis, qui s'en laisse bien rapprocher par le sens; noter aes rude. Mais ceci ne fournit pour ce groupe aucune étymologie.—Le mot raudus (rōdus), luimème peu clair, n'a pu être rapproché que par l'étymologie populaire. Il y a eu tendance à confondre raudus et rūdus, comme le montre la glose: rudus: βῶλος, χῶμα καὶ χαλκὸς ἀνέργαστος καὶ γῆς σωρός,

rūfus, -a, -um : « rouge » et « roux ».

Dérivés : rūfulus : tirant sur le roux (Plt. et Pline) ; rūfō, -ās : rougir, roussir (transitif) ; rūfēscō, -is (absolu), tous deux dans Pline. Souvent utilisé comme surnom ; de là : Rufuli appellabantur tribuni militum a consule facti, non a populo : de eorum iure quod Rutilius Rufus legem tulerit, Rufuli, ac post Rutuli uocati, P. F. 317, 8. Le nom du loup-cervier rūfus est donné comme gaulois par Pline, N. H. 8, 70.

L'f intervocalique dénonce le mot comme dialectal; et, en effet, en latin, le mot est rare, de couleur populaire ou technique, et ne se trouve pas dans la prose classique. N'est conservé que dans un seul dialecte italien; cf. M. L. 7425. Le nom des Rătulī sans rapport avec Rāfulī, est sans doute étrusque; v. Schulze, Lat. Eigenn., p. 5813

V. ruber et le doublet robus, aussi dialectal.

rūga, -ae f. (usité surtout au pluriel): ride(s); pli(s): sulcare cutem rugis, Ov., M. 3, 276. [Ancien (le dénominatif rūgō est déjà dans Plt.), classique. Les langues romanes attestent aussi le sens de « rue »; cf. ruga: rima uel simitula (lire semitula), Gloss. et M. L. 7426; B. W. s. u. Panroman, sauf roumain.

Dérivés et composés : $r\bar{u}g\bar{o}$, $-\bar{a}s$ « [se] rider, faire des plis »; $r\bar{u}g\bar{o}sus$ « ridé » et « rugueux »; $r\bar{u}g\bar{a}ti\bar{o}$; $r\bar{u}g\bar{o}sit\bar{a}s$; $r\bar{u}gin\bar{o}sus$, tous tardifs; et sans doute $r\bar{u}gidus$, cf. CGL s. u. et M. L. 7427; $corr\bar{u}g\bar{o}$, $-\bar{a}s$, M. L. 2260 a, d'où $corr\bar{u}g\bar{o}$: ridé, plissé, froncé (se dit d'un vêtement); $\bar{e}r\bar{u}g\bar{o}$: enlever les rides (Pline); $irr\bar{u}g\bar{o}$, M. L. 4547 a.

Cf. aussi M. L. 7430, *rūgula.

Aucune étymologie claire. Toutefois, à cause de la concordance précise du sens, on hésite à écarter tout à fait lit. raūkas « ride », runkū, rūkti « se rider », raukiū, raūkti » rider », qui indiquerait une forme athématique à k alternant avec g, fait courant.

V. runcō.

rugiō, -īs, -īre : rugir ; être enroué. Dérivé : rugītus, -ūs m. : rugissement (et fr. rut, v. B. W. s. u.) ; enroue-

ment (= ἐωχμός). Attesté surtout à basse époque. La quantité de l'u est mal attestée en latin; l'auteur du Carmen Philomelae le fait bref, mais Quicherat, dans son Thesaurus, note: de quantitate primae syllabae nihil affirmare ausim; cf. Niedermann, Mél. de Saussure, p. 46, et les formes romanes supposent rūgīre, rūgītus, M. L. 7428, 7429. L'hypothèse d'une influence analogique de mūgīre (Kunst, Glotta, 1925, 109-112) est inutile. Panroman.

Cf. rūmor, runcō (et rūgō?).

Mots semblables — mais non pas nécessairement apparentés — dans m. irl. rucht « cri, hurlement », gr. ἐρυγόντα « mugissant » (et ἀρυγή, etc.) et v. sl. rūzati « hennir ». Le grec a aussi ῥόχω. Un élément ru-, susceptible d'être diversement élargi, a servi à désigner des bruits produits par des animaux. V. le suívant et rudō.

*rūgō, -is, -ere : roter. Le verbe simple n'est pas attesté et ne figure que dans le composé er ugo. Celui-ci est lui-même rare, en dehors du participe ēructus (-m uinum « vin aigri », Gell. 11, 7, 3) et de la glose de P. F. 73. 8. erugere semel factum significat quod eructare saepius. De *rūgō subsiste le substantif verbal rūctus, -ūs m. « rot », ancien, usuel; panroman (sauf roumain). où il semble avoir été déformé en ruptus, qui figure dans la traduction latine d'Oribase, M. L. 7417 et B. W. s. u.; cf. ēruptō (-tuō) dans Thes.. V 2, 825, 44 sqq.; v. Ernout, Philologica II, 229 sqq. *Rūgō, ērūgō ont été remplacés par les intensifs rūctō, -ās (et rūctor), M. L. 7416; ērūctō. De rūctō: rūctātor, -trīx, etc., tous d'époque impériale. De rūctus dérivent rūctuo, -ās (Solin), rūctuosus, et ēructuo (-tuor) depuis l'Itala. La scansion ērūctō dans Vg., Ae. 3, 632, immensus, saniem eructans et frusta cruento, prouve que l'e de erugo est-long et représente le préverbe ē- de ex-. Il n'a donc rien de commun avec l'ε de ἐρεύγομαι, qui est prothétique. Le composé exērūgō, que Vahlen attribue à Ennius, A. 379, est imaginaire; il faut lire, avec anastrophe de la préposition, contempsit fontes quibus ex erugit aquae uis, où est à noter l'emploi absolu du verbe au sens de « s'échapper bruyamment » (cf. rugiō).

La racine indo-européenne signifiant « roter, avoir des renvois » fournissait un présent radical athématique que conserve lit. riáugmi (de *rēug-). Mais pareille forme n'a, en général, pas subsisté; elle a été remplacée par des types divers, ainsi lit. rūgiu, rūgti et atsirugstu, atsirugti à côté de ridugmi, ridugéti, et il v a aussi l'itératif lette raugaties. Le slave n'a que l'itératif : russe rygàt', etc. L'arménien n'a aussi qu'une forme dérivée en ā : orcam (de *orucam). Le grec a, comme il arrive souvent, la forme thématique : ἐρεύγομαι, et aussi ἐρυγγάνω. Le latin a de même ē-rūgō (avec préverbe pour donner à la forme l'aspect « déterminé »). Mais le sens de la racine appelle des formes expressives, d'où la tendance à généraliser rūctāre. En face de m. h. a. ite-rücken « ruminer », le vieil anglais a de même la forme expressive rocettan (de *rūkatjan). En indoiranien, on ne signale que le persan rōγ et, avec préverbe, \bar{a} - $r\bar{o}\gamma$, substantif verbal supposant un verbe non conservé. Le celt. ruchd provient sans doute du latin. V. rugiō.

ruina : v. ruō.

rullus, -a, -um (Gloss.) : glosé mendicus; rulla : χωρική, ἀγροῖκος. Non attesté dans les textes ; sans doute identique au cognomen Rullus.

ruma, -ae et rumis, -is (cf. Plin., N. H. 15, 77; Fest. 402, 1) f.: mamelle d'un animal, pis. Mot archaïque, déjà désuet au temps de Varron, cf. R. R. 11, 20; 2, 11, 5. Même double forme que dans būra et būris; accusatif rumim dans Pline. Selon M. Niedermann, rumis serait la forme ancienne; ruma serait dù à Pinfluence de mamma. La quantité de l'u n'est pas attestée directement dans ce mot; mais la voyelle devait être brève, si l'on en juge d'après le composé dénominatif irrūmō, -ās « donner à têter, faire sucer » (v. ce mot), dont la scansion est sûre (cf. Catul. 16, 1; 28, 10, etc.), qu'il est impossible de séparer de ruma. Mais les Latins ont tendu à rapprocher ruma de rūmen, ce qui a amené des confusions de sens et de quantité: v. le suivant.

De ruma « pis » dérivent le dénominatif rumō, -ās, conservé seulement dans Festus, P. F. 333, 8 (et 339, 4), οù, du reste, il est confondu avec rūmināre et donné comme un dérivé de rūmen, et ses composés inrumō et subrumō, -ās, celui-ci employé par Colum. 7, 4, 3; 13, 3, 9, et glosé pas Festus 400, 34 sqq., qui l'explique inditféremment par rumis et par rūmen: subrumari dicuntur haedi cum ad mammam admouentur, quia ea ⟨rum⟩is uocabatur, uel quia ⟨a⟩ rumine trahunt lacte sugentes.

De Festus provient la glose rumat: ἐμβοροματίζει. A subrumō correspond un adjectif subrumus (subrimius dans F. 332, 12) « encore à la mamelle » : subrumi agni, Varr., R. R. 2, 11, 5 et 2, 11, 20.

rumigō, -ās (tardif; Apul. 4, 22; Gargil. Mart., Cur. boum. 15): se rattache mieux par la forme à rumis qu'à rūmen. Dans Apulée, du reste: tunc uentri tam profundo seruiens iam ferme tertium qualum rumigabam, le sens de « ruminer » ne convient guère; M. Vallette traduit « j'expédiais déjà une troisième corbeille », c'est-à-dire « j'àvalais ». Cf., toutefois, v. fr. rungier, ronger, terme de vénerie; v. B. W. sous ronger.

rūmen, -inis n. (et rūma, -ae f., ex coniect. dans Arn. 7, 24 et 25; et dans Serv., Aen. 6, 54, par suite de la confusion qui s'est produite entre ruma et rūmen): premier estomac des ruminants, gosier, panse: rumen est pars colli, qua esca deuoratur, unde rumare dicebatur quod nunc ruminare, F. 332, 15 et P. F. 333, 8; Non. 18, 11: rumen dicitur locus in uentre quo cibus sumitur et unde redditur: unde et ruminare dicitur. Pomponius Prostibulo (152): Ego rumorem parui facio, dum sit rumen qui impleam. Mot rare, qui n'est guère attesté que dans les gloses.

Dérivés : rūminor, -āris et rūminō (époque impériale) : ruminer ; et par suite « répéter, remâcher » (au sens figuré) ; rūminātiō, -tor (tardif) ; rūminātis (Coruncanius ap. Plin. 8, 206 : -es hostiae, qui semble en faire un dérivé de rumis).

Les Latins ont rattaché pour le sens à rumis: Rūminus, épithète de Jupiter nourricier (Aug., Ciu. D. 7, 11); Rūmina: déesse de l'allaitement, cf. Varr. ap. Non. 167, 24 sqq.; Rūminālis fīcus: le figuier sous lequel Rémus et Romulus passaient pour avoir été allaités par la louve, cf. Varr. ap. F. 332, 8; qu'Oyide, F. 2,

412, metri causă, appelle Rūmina ficus, en opposition

à Romana.
La confusion qui s'est produite en latin entre rumis trümen a son écho dans les langues romanes, où sont et rümen a son écho dans les langues romanes, où sont demeurés avec le sens de « ruminer » : rümāre (rare, dans quelques dialectes italiens), M. L. 7437 ; rümigāre, panroman, M. L. 7440 ; rümināre, assez bien représenté, più aussi, M. L. 7440 a. Il n'y a aucun représentant ni de rumis, ni de rümen, remplacés par d'autres mots : manma, mamilla, pectus, pantex, qui ont donné en français : maman, mamelle, pis, panse. Sur la spécialisation de pis « mamelle », v. M. L. 6335 et B. W. s. u.

On ne peut déterminer ni si rumis et rūmen appartiennent à un même groupe original, ni de quoi ce groupe se laisserait rapprocher; supposer un élément commun *rū- (avec une alternance brève/longue, comme dans sūs) ne mène à aucun rapprochement précis (rūgō n'irait qu'avec rūmen); et les sens initiaux des deux mots sont très différents. La variation rumis/ruma semble indiquer un mot dialectal.

rumex, -icis c. (rumica, tardif; cf. felica): 1º oseille ou patience (λάπαθον τὸ λάχανον); 2º genus teli simile spari Gallici, P. F. 331, 1, ainsi nommé par la ressemblance de son fer avec la feuille de l'oseille (rare dans ce sens: Lucil., Gell.).

Diminutif: rumicula: rhubarbe de montagne, patience des Alpes (Diosc.; var. rumicaster, rumigastrum).

Rumex a dû désigner aussi la ronce, comme on le voit par les gloses du type rubo id est rumica et par les dérivés romans; v. B. W. ronce, et M. L. 7439, 2.

Sans étymologie; mais forme en -ex, comme dans beaucoup de noms de plantes.

rumica : κόκκυξ (Gloss.). Inexpliqué.

rumer. -oris m.: bruit, rumeur publique. S'emploie au singulier comme au pluriel. Ancien, classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7441. — Mot isolé; les rares dérivés ou composés sont archaïques et de création artificielle et n'ont pas survécu. L'abrégé de Festus, P. F. 9, 7, a conservé adrumauit, rumorem fecit... quod uerbum quidam a rumine, i. e. parte gutturis putant deduci. Le composé suppose un simple *rūmō (fait sur rūmor, d'après clāmō, clāmcr), dont le fréquentatif rūmuo est attesté également par P. F. 333, 2 : rumitant, rumigerantur, Naeuius (B. P. 70): « simul alius aliunde rumuant inter sese ». On cite encore : rūmusculi, -ōrum (Cic., Clu. 105), qui semble supposer un doublet neutre *rūmos, à moins que ce ne soit une création analogique d'après arbos (-or-), arbuscula; rumifero (Plt., Amp. 688, avec haplologie, d'après uōcifero[r]); rūmificō; rūmīgeror (Plt.), d'où rūmigerulus (glosé θρυλήτης), -gerātiō.

Seul représentant clair en latin de la racine attestée par skr. ráuti (3º plur. ruoánti) et, avec passage au type thématique, ruoáti « il crie » (aussi ravati), v. sl. rove, rjuti « crier » (avec des arrangements, reve d'une part, ruti de l'autre). Le grec a ἀ-ρύομαι « je hurle », οù ω- n'est pas clair. — Le groupe de *reu- apparaît avec des élargissements divers; v. lat. rugiō.

rumpia, -ae f.: épée, sabre. Emprunt ancien et fait par voie orale au gr. ρομφαία, déjà dans Ennius, A. 390 V². Cf. Aulu-Gelle, qui donne ce mot comme thrace (10, 25, 2); T.-L. 21, 39, 11.

rumpo, -is, rupī (sur un futur archaïque rupsu, v. Festus, cité s. u. tāliō, et dērumpō), ruptum, rumpere : briser avec force, rompre (souvent avec une idée accessoire d'arrachement, d'éclatement : r. inflatas uesiculas. Cic., Diu. 2, 14, 33; r. pectora fremitu, Lucr. 3, 297, d'où se rumpere ou rumpi). Usité de tout temps. Le simple n'est attesté qu'au sens transitif; mais il a dû s'employer au sens absolu, comme les composés ērumpō « s'élancer hors (en brisant les obstacles), faire une sortie, une trouée »; irrumpō, prōrumpō. Rumpō s'emploie au sens physique comme au sens moral : r. membrum comme r. foedera, fidem, silentium, etc. Rumpere uiam « forcer le passage, se frayer une route », d'où rupta [uia], qui est à l'origine du fr. route, M. L. 7452, et irl. rót; cf. le sens de ruptor, ruptura pris dans les dialectes romans où le mot est représenté, M. L. 7454, 7455, et les confusions entre ruptus et rūctus. Rŭmpō est panroman, M. L. 7442; mais il a subi la concurrence des prototypes de « casser » ou « briser ».

Formes sans infixe nasal: 1º rūpēs, -is f. (rūpa dans Apul.): roche; rupes deruptaque saxa, Lucr. 6, 539; précipice (cf. Hor., Ep. 1, 20, 15; 2, 2, 135), M. L. 7451. De la rūpicapra f. « chèvre de rocher, chamois »; *disrūpāre, M. L. 2687.

rupex, -icis m.: bloc de pierre; d'où « balourd, lour-daud »; rupicō, -ōnis (Apul.); rupīna: rocher (Apul.).

Cf. aussi rupitiae, conservé dans Fest. 320, 23: rupitias... XII (8, 2) significat damnum dederit; praerupium (Apul., Tert., Serv.) n.: escarpement.

rumentum : abruptio. Terme de la langue augurale d'après Fest. 332, 17.

2º Dérivés en rupt- :

rŭptiō (Dig., Mul. Chir.) i.: effraction, rupture; rŭptor (époque impériale), M. L. 7454; ruptūra (tardif et rare; Gell., Vég.), M. L. 7455, fr. roture, v. B. W. s. u.; *ruptiāre, M. L. 7453.

irruptus (Hor., Od. 1, 13, 18) = ἄρρεκτος et inabruptus (Stace).

Composés de rumpō: abrumpō: détacher en brisant, déchirer (sens physique et moral); rompre brusquement (a. sermōnem), interrompre; abruptus, -a, -um; abruptiō (Cic.).

corrumpō: a dû signifier d'abord « faire crever ». S'est étendu ensuite à tout ce qui est susceptible de se gâter ou de se corrompre, sans que l'idée de « briser, rompre » ait été envisagée, cf. Cés., B. G. 7, 55, 8, relicuum (frumentum) flumine aique incendio corruperunt, et s'est employé aussi au sens moral (cf. corruptiō, corruptor, corruptēla, incorruptus (classique) et les formes tardives incorruptiō, tēla, -tibilis, -tīuus, -tōrius de la langue de l'Église = ἄφθορος, ἀφθορία); le sens de « mettre en pièces » étant réservé à confringō. Les formes romanes supposent un dérivé *corruptiāre, M. L. 2261; B. W. sous courroucer; cf. M. L. 2262, *corruptum, d'où irl. corpte.

*dērumpō attesté dans le Gloss. de Placide, CGL V 61, 23 : derupsù : dispersù, mais qu'il faut sans doute lire dīrumpō.

dēruptus: escarpé, à pic, M. L. 2587.

dīrumpō: mettre en pièces; écarteler; déchirer (sens physique et moral), M. L. 2649 a.

ērumpō : transitif « faire sortir en éclatant ou en

brisant » (rare); sē ērumpere « se précipiter hors de »; usité surtout au sens absolu; dans la langue militaire, « faire une sortie, forcer une ligne »; $\bar{e}rupti\bar{o}$; $\bar{e}rupt\bar{o}$, $-\bar{a}s$ (Tert.).

interrumpō: couper en brisant: i. pontem, uiam, aciem; et au figuré i. sermōnem; inrumpō (ir-): se précipiter dans, foncer sur, forcer l'entrée de; praerumpō: briser, rompre par devant; usité surtout au participe praeruptus, synonyme de abruptus, abscissus; prōrumpō: transitif et absolu « [se] pousser avec violence en avant; faire jaillir, jaillir »; subrumpō (sur-): faire tomber en brisant (Arn.).

Le présent à nasale infixée rumpō est propre au latin, comme beaucoup d'autres de ce type. Mais la racine est ancienne; l'alternance p/b, attestée par la coexistence en germanique de v. isl. rjū/a, v. angl. réofan « briser, déchirer » (et got. biraubon « dépouiller, piller ») et de got. raupjan « τίλλειν », v. h. a. roufen « arracher »; du reste, le sanskrit a le présent dérivé rúpyati « il a des tiraillements (dans le corps) »; à cause de l, le rapprochement avec skr. lumpáti « il brise » est dans des conditions particulières. Enfin, M. Rozwadowski a signalé pol. rupič « tirailler », rypač « briser », serbe rûpa « trou ».

rumpus, -I m.: sarment entrelacé dans les branches de plusieurs arbres (cf. trādux), généralement dans l'opulus. Seul exemple dans Varr., R. R. 1, 8, 4: quartum est pedamentum natiuum eius generis, ubi ex arboribus in arbores traductis uitibus uinea fit, quos traduces quidam rumpos appellant. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 7443, rümpus. De là: rumpōtinus, -a, -um: qui sert à enlacer la vigne; rumpōtinus f.: viorne obier, ou toute espèce d'arbre support, v. André, Lex.; rumpōtinētum: lieu planté de hautains. Terme technique de la culture de la vigne sans doute emprunté au gaulois; cf. Colum. V 7, 1, est et alterum genus arbusti gallici quod uocatur rumpotinum.— L'opulus auquel s'entrelace le rumpus est sans doute celtique.

La formation de rumpōtinus paraît celtique (v. Marstrander, Une correspondance germano-celtique, p. 16-18, dans les Videnskabsselskapets skrifter, II, n° 8, de 1924, Oslo, et V. Bertoldi, Mél. Schrijnen, p. 295 sqq.). Ceci rend peu vraisemblable l'emprunt à gr. ρομφεύς (cf. Cuny, MSL 19, 210 sqq.). Cf., toutefois, Bertoldi, Quest. di metodo, 267.

rūna, -ae f.: genus teli significat. Ennius (A. 589): «runata recedit », i. e. proeliata, P. F. 317, 11. Par suite, «rune », caractère d'écriture runique (Fort., Carm. 7, 18, 19). Rare, sans doute emprunté.

runcina, -ae f.: rabot. Emprunt au gr. ῥυκάνη, influence par runcō. Les formes romanes remontent à rucina, M. L. 7445; B. W. rouanne. Irl. ruingenn.

Dérivés : runcinō, -ās (ancien, Plt., Varr.); dēruncinō (Plt., Mi. 1142), avec le sens figuré de « escroquer, flouer, rouler »; cf. deasciārī (de ascia « hache »), Mi. 884.

runeō, -ās, -āui, -ātum, -āre : sarcler (Cat., Varr.) ; épiler. M. L. 7444.

Dérivés et composés : runcō, -ōnis m. : sarcloir, M. L. 7446; runca, -ae (Col.) « herba quae tollitur

runcando »; *runcāgō: fusain, M. L. 7443 a?; runcātiō, -tor; Runcina: déesse du sarclage; runcitō; runculeum: δρέπανον (Gloss.); ēruncō, -ās, M. L. 2908; subruncīuus (surr-) (Hyg.). Cf. aussi deruncium, Runcius, transcriptor, aussi deruncium, aussi aussi deruncium, aussi aussi

Runcina et runcāre paraissent supposer, comme unda et planta, un présent à nasale infixée non attesté à l'époque historique. La racine, qui se retrouve peutêtre dans rūga (avec un u allongé) et aussi dans arrugia « galerie de mine », corrugus « canal de lavage » (si ces deux termes ne sont pas empruntés), serait celle de gr. δρύσσω « je creuse, je fouille » avec hom. κατωρυχής « enfoui en terre », mais aussi δρυγή « action de creuser », δρυξ, δρυγος « pic de tailleur de pierre ». Le χ de gr. δρυς συμα ir eprésenter -kh-, forme populaire de -k-. Le lette a rūkū « fouiller, remuer (la terre) ».

runco : v. roncus.

ruō, -is, ruī, *rūtūm, (mais rutturus), ruere : transitif et absolu « renverser, ruiner »; et « s'écrouler, tomber brusquement sur ». Ancien, classique, usuel. L'em. ploi transitif du simple apparaît comme un archaisme qu'on trouve chez les comiques et en poésie; mais les composés ont gardé ce sens : adruō : amonceler (de la terre); dēruō : faire tomber, précipiter, conservé avec le sens affaibli de « endommager, abîmer » en logoudorien, M. L. 2586; dīruō : détruire; ēruō : tirer de obruo : accabler, écraser, puis « couvrir, cacher », et exobruō « effodiō » (rare, tardif) ; *obruicō, M. L. 6018. subruō : saper, miner ; sēmirŭtus : à demi ruiné, en face de irruō : s'élancer sur ; prōruō : tomber en avant (qui a aussi le sens transitif de « faire tomber en avant »: superruō: se ruer sur. Ruere n'est conservé qu'en logoudorien, M. L. 7423.

Dérivés : ruēs « chute des épis », dans Carm. Fr. Aru., neue lue rue = neue luem, ruem ; ruīna : chute, et « ruīne » ; d'où le pluriel au sens concret, ruīnae « ruines », M. L. 7431, britt. rewin ; ruīnōsus ; les langues romanes ont aussi un représentant de rūīnāre, M. L. 7432.

rutrum: sorte de pelle ou de bêche, dictum quod eo harena eruitur, P. F. 321, 3; M. L. 7473 b.

rutellum: racloire avec laquelle on fait tomber le grain qui déborde d'une mesure. De rutrum [-ter] ou de *rütulum, non attesté, mais que supposent certaines formes romanes, cf. M. L. 7474, et dont la forme, ruculum des gloses, CGL II 531, 38, n'est peutêtre qu'une altération.

rutābulum: pelle à feu, fourgon: est quo rustici utuntur in proruendo igne, panis coquendi gratia; Fest. 318, 35. Rutābulum et *rutabellum sont attestés dans les langues romanes; cf. M. L. 7471-7472; B. W. sous rable I.

On rattache d'ordinaire à ruō le participe pluriel neutre rūta qui figure dans l'expression asyndétique rūta caesa; mais la longue de rūta, attestée par Varron, L. L. 9, 104, ne se concilie pas avec la brève de dirūtus, obrūtus, ērūtus, sēmirūtus, attestés par le mètre, et du participe skr. rūtah (il n'y a pas d'exemple du participe passé de ruō, et le participe futur attesté est ruiūrus, non *ruiūrus, mais le fr. ruer semble supposer un frequentatif *rūtāre; cf. M. L. 7473; B. W. s. u.). On a

supposé que le mot appartiendrait à une autre racine représentée par v. sl. ryjo « je fouille », ce qui convienrait pour le sens : ruta caesa désigne, en effet, les objets rtraits du sol (minéraux, pierres, sable, etc.) et les chiets coupés sur le sol que le vendeur se réserve ; cf. nig. 19, 1, 17: si ruta et caesa excipiantur in uenditione. ea placuit esse ruta, quae eruta sunt, ut harena, creta et ea pinilia; caesa ea esse, ut arbores caesas et carbones et his similia. Mais cette racine n'est pas représentée en his latin en dehors de cet exemple douteux et, d'autre part. les anciens ne séparaient pas rūta de ruere; cf. Fest. 290. 1, qui définit ruta caesa : quae uenditor possessionis sui usus gratia, concidit ruendoque extraxit. Le parfait rui a été scandé anciennement rūi; cf. Varr., l. c. L'étvmologie n'éclaire guère. La racine *ru- « briser » du sanskrit est peu claire, médiocrement établie. Le groupe de v. sl. ruve, ruvati « arracher » et de ryje, ryti « creuser a des sens différents, ainsi que lit. raju. rauti arracher (une plante avec une racine) ». Mais, en indoeuropéen, les formes i et u en face de i et u ne mannuaient pas; M. Vendryes a marqué qu'elles ont souvent un caractère « populaire ». On rapproche aussi στ. έρυσίχθων « qui fouille la terre » (?).

rūpēs; rupex; rupina : v. rumpō.

rūrsum, rūrsus, rūs(s)us : v. re- et uertō.

rūs, rūris n.: campagne; par opposition à domus a maison » et à urbs « ville »; rūs īre « aller à la campagne »; locatif rūrī « à la campagne », auquel tend à se substituer l'ablatif rūre. Souvent employé au pluriel rūra « les champs, le domaine rural »; cf. gr. ἀγρός, άγροί de même sens. Usité surtout jusqu'au premier siècle de l'Empire. Diminutif savant : rūsculum (Gell.).

Le dérivé ancien de rūs est rūsticus (cf. domesticus) campagnard, rustique » et, par opposition à urbānus, « grossier ». Rūsticus a fourni des dérivés et des composés rūsticitās, rūsticātīā (classique), rūsticātīā (Cic.), -tor, rūsticānus, rūsticulus, rūsticellus (diminutiſs familiers), subrūsticus, etc. Les dérivés en rūr- sont plus récents, sauf rūrō, -ās (déjā dans Plt., Cap. 84, dum ruņi rurant homines, rāre; rūror, Varr. ap. Non. 164, 23) et peut- être Rūsīna (Rūrīna), nom d'une déesse rurale (Aug., Ciu. D. 4, 8]; rūrātīs, rūrātīā, rūrestris (formé comme terrestris, siluestris, campestris), arrūrābiliter, CIL IV 4126 (Pompéi), sont de l'ēpoque impériale. Les composés rūricola (d'où rūricolāris, Ven. Fort. = άγροī- voc), rūrigena semblent dus à Ovide; rusticola est dans Ven. Fort.

Rūsticus seul a passé dans les langues romanes, du reste sous des formes savantes, M. L. 7468, en irl. rustach et en germanique: v. h. a. rustih; rūs, sans doute à cause de son caractère monosyllabique, a été éliminé par un dérivé de campus. Du reste, le mot ne s'employait guère, comme domus, qu'aux cas ayant une valeur locale; acc. rūs, loc. rūrī, abl. rūre; au pluriel, seule la forme de nom. acc. rūra est attestée. Dépourvu, comme domus, de sens concret, rūs a été éliminé par un mot plus précis.

Les faits latins ne permettent pas de décider si rūs repose sur *rewos (cf. aes), et alors on l'identifiera avec av. ravō « espace libre » (ravas-čarūt- désigne les animaux non domestiques, particulièrement ceux de la plaine),

ou sur * $r\bar{u}$ -s, et alors on rapprocherait l'élément radical de got. rums, v. h. a. $r\bar{u}m$ « espace libre », etc. En tout cas, les trois mots sont apparentés. Cf. irl. $r\hat{o}e$, $r\hat{o}i$ « espace découvert, étendue de terre ».

rüsca, -ae f.: écorce. Tardif (vre siècle); mot celtique : gall. rhisg, etc. A donné le fr. ruche. V. B. W. s. u.; M. L. 7456.

rūscus (ruscum, rustum n. ap. F. 322, 20, rustum ex rubus; ū d'après les langues romanes), -If.: petit-houx, fragon épineux. M. L. 7460, 7469, rustum; B. W. brusque,

Dérivés: rūsceus (dans Caton, Or. 7, 8, cité par Fest. 320, 2). Un doublet *rūsteus est supposé par *rūsteum, auquel remontent certaines formes romanes, M. L. 7467; *rusculus (-la), M. L. 7459 b.

rūscārius (-ae falcēs); rūscidus : -m lignum, foliis spinosum uel humidum, CGL IV 563, 50, cf. CG em. s. u. ruscus; rūscō, -ās « émonder ».

Cf. aussi *interrüscum, M. L. 4497. Les gloses ont de plus une forme bruscus, CGL III 571, 44: ozimyrne (= δξυμυρσίνη) i. e. bruscus. Il semble qu'il y ait eu confusion de bruscum (brustum), rüscus (rüstum) et peut-être aussi de *brūcus, mot gaulois auquel remonte le type fr. « bruyère »; cf. M. L. 7460.

La glose rusco, κοίαγρος κώφαγρος, est inexpliquée.

rüspor, -āris (rūspō, Tert.; ū d'après le témoignage de l'italien) : crebro quaerere, P. F. 323, 2; fouiller, sonder.

Dérivés et composés : rūspinat : χειροτριβεῖ; conrūspor (Plt. ap. P. F. 54, 10).

Mot de type populaire, attesté seulement chez Plaute, Accius et repris par Tertullien, Minucius Félix. Conservé dans ital. *ruspare* « gratter la terre » (se dit des poules). Sans étymologie.

russus, -a, -um: roux, rouge (Lucr., Catul. et baslatin). M. L. 7466; néerl. ross.

Dérivés: russeus (époque impériale): tirant sur le rouge, M. L. 7465; rūssulus: roussâtre; rūsseolus (tous deux tardīfs), M. L. 7464; russēscō: roussir (Enn.); russātus (aurīga): cocher de la faction des Rouges.

De *rudh-to-s ou *rudh-so-s. V. ruber.

rūta, -ae f. (rūtus Chir.): rue, sorte de plante amère: r. agrestis, hortēnsis, montāna, siluātica, etc., v. André, Lex. Panroman (sauf roumain). M. L. 7470. Germanique: v. h. a. ruta, v. angl. rūde. Emprunt au gr. ῥυτή? Cf. Varr., L. L. 5, 103.

Dérivés : rūtāceus (-m oleum) ; rūtātus ; rūtula : petit morceau de rue ; rūtārius (Inscr.) ; rūtīnus (tardif).

rūta caesa : v. ruō.

rutābulum : v. ruō.

rutilus, -a, -um: d'un rouge éclatant; cf. Varr., L. L. 7, 83, aurei ... rutili et inde... mulieres ualde rufae rutilae dictae. Ancien (Plt.), usuel.

Dérivés : rutilius, fréquent comme cognomen, cf. Fest. 320, 4; rutilō, -ās; rutilēscō (Plin.). Rutulī, étrusque, est à écarter : v. rūfus.

Même si, sur le fondement de skr. arundh et arundh

«rougeâtre», on admet un élément radical de type *eru-, *ru-, à côté du groupe bien établi de ruber, etc., la forme de rutilus ne sera pas éclaircie pour cela; la structure du mot reste énigmatique.

rutrāmina n. pl. : « gangue », CIL 12 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de rutrum, mais que Niedermann, Recueil, p. 173, rattache à rūdus, -eris.

rutrum : v. ruō.

rutuba, -ae f.: glosé perturbatio par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, Sezagesi 488: ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uiuere † in patriam; nunc sumus in rutuba. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (rutua, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, Rutuba, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

sabaia, -ae f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé sabaiārius. Cf. v. h. a. of a Saft », rac. *sab.?

sabanum, -īn. : pièce de toile (linteum uillōsum) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. σάβανον, qui est luimême d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. savene, cf. M. L. 7478; en germanique : got., v. h. a saban et en v. sl. savan « linceul ».

gabbatum, -ī n. (surtout au pl. sabbata; les langues romanes attestent un doublet sambatum, cf. M. L. 7479, et v. sa(m)būcus, stra(m)būs): le sabbat. Emprunté à l'hébreu sahabbat « repos » par l'intermédiaire du gr. σάθδατα; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.); panroman; irl. sapat, britt. abat; germanique: γ. h. a. sambaztac. Autres emprunts: sabbatizō, sabbatismus. Avec suffixe latin: sabbatārius. V. B. W. samedi.

sabīna, -ae f.: sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482; v. h. a. sevina. Le rapprochement avec Sabīnus «Sabinus est peut-être une étymologie populaire. Cf. sabūcus?

Sabīnī, -ōrum m. pl.: Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rôme. Apparenté à Sabellī et à Samnium, d'où dérivent Samnīs, -ītis; samnīticus. Semble sans rapport avec Sabus (Silius 8, 423), dont l'ā fait difficulté. Cf. Sabius, Sabidius

La forme indigène était Safīnī: osq. Safīnīm «Samnium» (cf. Solmsen, Untersuchungen, p. 202).Î

sabūcus : v. sam-

sabulum, -I (sabulō, -ōnis m.; formes syncopées sablum, sablō dans Venant. Fort. et dans les gloses) n.: sable; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : sabulōsus; sabulēta, -ōrum : sablières (Plin.) et *sabellum (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. zavel.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. ψάμμος et ἄμμος, ψάμαθος et ἄμαθος (à côté de ψαφαρός « lin »?), avec v. isl. sandr et v. h. a. sampt, et même avec arm. awaz. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original; le -μ- simple de ψάμαθος, ἄμαθος montre que -μι- de ψάμμος, ἄμμος est expressif; le -b- de sabulum, qui peut reposer sur *-bh-, concorde avec le -ω- de arm. αναχ

saburra, -ae f. : lest de navire, ballast. Dérivés : saburrō, -ās; saburrālis, -ārius. Ancien (Plt.). M. L. 7487-7488. Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspect rappelle celui des noms propres Mamura, Subura,

saccharum, -ī n. (Plin.) : sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. σάχχαρον, qui est lui-même emprunté au moyen indien sakkarā. Les formes romanes et germaniques remontent à l'arabe sukkar. M. L. 8441 a; B. W. s. u.

saccus, -I m. (ă d'après le témoignage des formes empruntées du celtique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.); s. uīnārius : sorte de panier ou de crible en osier dans lequel on passait le vin pour le clarifier, d'où saccō, ās « filtrer »; s. niuārius : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin; cf. cōlum. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7489; celtique : irl. sacc., britt. sach, et germanique : got. sakkus, v. h. a. seckil « bourse », de sacculus, etc.

Dérivés et composés : sacculus ; sac(c) ellus (cf. offa/ofella) ; sacceus et saccīnus (Vulg.) : fait de toile à sac ; saccīnus ; sacculārius : coupeur de bourse ; saccellārius : toile à sac ; saccellārius : toile à saccellārius : toile à saccellārium (Pétr. ; bisaccia, Gloss.) : besace, M. L. 1121 ; saccipērium : poche pour le porte-monnaie (Plt.), de sacco + un dérivé de π hpa « besace » ; la forme saccibuccis (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi saccia, et sacciliōnēs « sacculōs ».

Le mot se retrouve en gr. σάσκος, qui l'a emprunté au sémitique śaq, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique cilicium. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

sacellum: v. sacer.

sacēna (scēna), -ac f.: scena ab aliis a quibusdam sacena appellatur dolabra pontificalis, Fest. 422, 32; et 444, 8, scenam... utrum securis an dolabra sit ambigitur... Liuius in Lydio (Com. 2): « corruit quasi ictus scena, haut multo secus ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose.

V. secō.

S

sacer, -cra, -crum (ancien sakros attesté dans l'inscription du Forum, CIL I² 1); cf. aussi sacro-sanctus (avec ō?); sacer est à sanciō à peu près comme *-tagro-dans in-teger à tangō. Pas de comparatif (c'est sanctior qui en tient lieu); superlatif sacerrimus (rare, archaīque). À côté d'un thème en -o/e-, qui se retrouve en osco-ombrien: osq. σακορο (qui semble féminin), ombr. sa-